

Dr. Nadine Sieveking*

Dynamiques migratoires, mobilité et développement au Mali

Étude réalisée pour le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)**

COMCAD Arbeitspapiere - Working Papers

General Editor: Thomas Faist

No. 66, 2009

* E-Mail: nadine.sieveking@uni-bielefeld.de

** Le rapport présenté ne reflète que l'opinion de l'auteur et pas forcément du BMZ.

Sieveking, Nadine

Dynamiques migratoires, mobilité et développement au Mali. Étude effectuée pour le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement

Bielefeld: COMCAD, 2009

(General Editor : Thomas Faist ; Working Papers – Centre on Migration, Citizenship and Development; 66)

The COMCAD Working Paper Series is intended to aid the rapid distribution of work in progress, research findings and special lectures by researchers and associates of COMCAD. Papers aim to stimulate discussion among the worldwide community of scholars, policymakers and practitioners. They are distributed free of charge in PDF format via the COMCAD website.

The opinions expressed in the papers are solely those of the author/s who retain the copyright. Comments on individual Working Papers are welcomed, and should be directed to the author/s.

University of Bielefeld
Faculty of Sociology
Centre on Migration, Citizenship and Development (COMCAD)
Postfach 100131
D-33501 Bielefeld
Homepage: http://www.uni-bielefeld.de/ag_comcad/

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Introduction : le cadre de recherche | 4 |
| 1.1 Contextualisation des dynamiques de la migration, et du développement au Mali | 5 |
| 1.2 Démarche empirique et conception de la recherche | 9 |
| 2. Thèmes principaux et résultats de la recherche de terrain..... | 10 |
| 2.1 Approches nationales des relations entre migration et développement..... | 11 |
| 2.2 Modes de mobilité et motivations de la migration dans la perspective locale | 19 |
| 2.3 Codéveloppement et actions des migrants pour le développement à Kayes..... | 29 |
| 2.4 Retour et réinsertion: expériences des Maliens revenus de France | 32 |
| 3. Récapitulation des résultats et conclusions | 36 |
| Annexe : Plan de recherche et guide d'entretien pour le Mali | 43 |
| Bibliographie | 45 |

1. Introduction : le cadre de recherche

La présente étude¹ intervient en plein débat sur les relations entre migration et développement. Ce sujet trouve une résonance toute particulière à l'heure où les approches et stratégies actuelles visent à des partenariats euro-africains pour la mobilité. Les discussions politiques et scientifiques menées à ce sujet, se concentrent de plus en plus sur les dynamiques transnationales qui vont de pair avec les migrations transfrontalières et les effets positifs qu'elles pourraient avoir sur le développement économique, social et politique des régions d'origine. Cette étude apporte sa pierre au débat, en examinant les relations concrètes entre les dynamiques migratoires et les processus de développement à différents niveaux (local, régional/national, transnational).

Elle traite les relations entre migration et développement sous l'angle de la mobilité, les termes « migration » et « mobilité » ne se recouvrant pas exactement: la migration est un mouvement suivi de l'établissement à un autre lieu pour une période significative, tandis que la mobilité englobe aussi d'autres formes de déplacements (par exemple dans le cadre du travail saisonnier) qui ont leur importance dans une étude des dynamiques de développement, notamment en matière d'emploi. Les processus migratoires internes, internationaux ou intercontinentaux sont appréhendés ici comme des stratégies de mobilité différentes. Le rapport entre mobilité spatiale et sociale renvoie aux conséquences pour le développement en termes de processus de transformation sociale et montre aussi les implications de la migration pour la structure changeante de l'inégalité sociale. L'étude fait ressortir que les processus locaux de développement sont influencés par des dynamiques migratoires tant internes qu'internationales et dont l'imbrication reste encore négligée dans le débat général. L'importance croissante de la mobilité, notamment pour le développement rural, pose un défi à la planification nationale du développement et à la coopération internationale au développement.

Le rapport sur le Mali s'insère dans un projet global consacré aux dynamiques migratoires et au développement en Afrique occidentale qui combinait une recherche empirique dans les

¹ L'étude a été effectuée en 2008 par le Center on Migration, Citizenship and Development (COMCAD), à la faculté de sociologie de l'université de Bielefeld pour le compte du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Elle s'inscrit dans un projet global portant sur les « Dynamiques migratoires et développement en Afrique occidentale : études sur les migrations et la mobilité au Ghana et au Mali », finalisé en mars 2009 (Sieveking, Fauser 2009).

principaux pays étudiés (Ghana et Mali) et des études succinctes sur les formes de coopération migratoires transnationales en Italie et en France.² Le Ghana et le Mali constituent des exemples importants pour la problématique abordée, en raison de leur histoire de partenariat avec la coopération allemande au développement. Le Mali présente un intérêt particulier pour deux raisons: d'une part, une riche histoire de coopération au développement avec l'Allemagne³ associée à un fort engagement financier de l'Allemagne ; d'autre part, la position actuelle du Mali dans la politique européenne de la migration et du développement. Ainsi, le projet pilote (financé par l'UE) visant à créer à Bamako un Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) et qui doit contribuer à la mise en œuvre du partenariat euro-africain pour la mobilité, a été un des critères motivant l'inclusion du Mali dans cette étude.

Par la suite, les résultats de recherche concernant les dynamiques migratoires actuelles du Mali sont enchâssés dans leur contexte, ce qui est nécessaire pour comprendre la façon dont les populations locales et le gouvernement national voient certaines formes de mobilité. Dans un deuxième temps, la démarche empirique et la conception de la recherche sont succinctement présentées pour accéder aux thèmes et résultats les plus significatifs de la recherche. Il s'agit 1) des approches nationales concernant les liens entre migration et développement, 2) des types de mobilité du point de vue des acteurs, 3) des dynamiques de la migration transnationale et du développement rural en rapport avec la région de Kayes et 4) de la présentation d'expériences concernant le retour et la réinsertion des migrants revenant de France. La présentation de ces principaux thèmes est suivie d'une récapitulation des résultats, assortie de conclusions.

1.1 Contextualisation des dynamiques de la migration, et du développement au Mali

Les migrations sont des phénomènes très complexes au Mali. Très imbriqués les uns avec les autres, les modes migratoires internes et interrégionaux sont conditionnés par des pratiques économiques translocales et des réseaux commerciaux étendus, ainsi que par la coex-

² Les recherches empiriques du projet se sont étalées sur l'année 2008.

³ Depuis que la République fédérale d'Allemagne a été le premier État à reconnaître l'indépendance de la République Mali en 1960, les relations bilatérales sont considérées comme particulièrement bonnes et confiantes par les deux parties.

istence de populations nomades et paysannes. La mobilité ne joue pas ici le seul rôle de facteur du développement socioéconomique, mais sert aussi de marqueur identitaire ethnique. La société malienne est fortement hiérarchisée: la mobilité y joue un rôle important en tant qu'élément de distinction sociale et de différenciation en fonction du genre et de l'âge. Les modes de migration saisonnière qui se croisent parfois, et une mobilité plus ou moins permanente, se reflètent dans les conventions et arrangements traditionnels sur lesquels repose la coexistence des différents groupes ethniques. Dans l'optique d'une étude et d'une analyse des dynamiques migratoires actuelles, il est important de constater qu'il existe un enracinement historique profond des réseaux et pratiques migratoires, tant dans l'espace urbain que rural, qui va de pair avec une longue tradition de discours sur la migration. Ces discours, ancrés dans la culture, jouent un rôle décisif dans la légitimation sociale de la migration et contribuent à rendre plus ou moins volontaires les projets individuels de migration. En même temps, la mutation des relations entre les générations et la transformation du tissu socioéconomique s'accélèrent sous l'effet des moyens modernes de communication et de transport.

Historiquement, dans l'espace géographique du Mali actuel, la migration et la mobilité ont été conditionnées par la succession d'empires et de dynasties d'ampleur variable, la domination coloniale française, la phase relativement courte de la république socialiste faisant suite à l'indépendance et enfin la dictature militaire établie après le putsch de 1968. Ces différents régimes ont déclenché des mouvements de population plus ou moins forcés, liés à la traite des esclaves et à différents types de migration de travail.⁴ Par suite de l'introduction des impôts et taxes, il est difficile d'établir une distinction nette entre les différentes raisons de migrer. S'agit-il de se soustraire aux prélèvements obligatoires, d'échapper à la répression et à la violence, de rechercher des possibilités de travail salarié ou d'améliorer les perspectives d'emploi? Dès l'époque de la traite des esclaves certaines régions du Mali ont été systématiquement exploitées comme réservoirs de main-d'œuvre. Dans les structures économiques coloniales le Mali est devenu un pourvoyeur de main-d'œuvre pour les pays voisins de la région (notamment la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Ghana). Les dynamiques migratoires qui se sont alors créées continuent de produire des effets.

Quand le Mali a obtenu son indépendance, la politique de l'émigration est devenue plus restrictive et les émigrés ont été appelés à revenir au pays pour participer à la construction

⁴ Diawara (2005) indique les problèmes posés par le manque de force de travail pour réaliser le projet de l'Office du Niger, tel qu'il était prévu dans un esprit « sur-moderne » par l'administration coloniale française.

de la nation. Depuis le putsch de 1968, les répressions politiques et les crises économiques dues en partie à des phénomènes climatiques telles que les grandes sécheresses sahéliennes des années 1970 et 1980, puis les effets des mesures d'ajustement structurel (Lachenmann 1988) ont provoqué l'exode rural et amplifié les mouvements d'émigration. À cause de la déstabilisation des systèmes productifs et sociaux ruraux, les migrants ont souvent dû assurer la survie de familles et de communautés villageoises entières. Comme une opposition politique se formait parmi les émigrants maliens, le gouvernement militaire était méfiant à leur égard.

Suite à la démocratisation de 1991, à laquelle la diaspora malienne⁵ a largement participé (Keita 2000, 37), les relations des Maliens de l'extérieur avec le gouvernement de leur pays d'origine se sont développées sur des bases nouvelles. La qualité nouvelle des relations s'exprime surtout par la reconnaissance politique de l'apport des migrants au développement dans leurs régions d'origine et par leur représentation dans un Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur constitué au niveau national. Depuis, le gouvernement malien s'efforce d'intégrer les forces politiques à l'étranger et de prendre en compte le potentiel économique de la migration internationale dans les stratégies nationales de développement. Pour cela, il a créé la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur en 2000, puis le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA). Le MMEIA est entre autre responsable de la réadmission des migrants et fait face à certaines contradictions dues au fait que, d'une part, il doit défendre l'intérêt de la Nation et, d'autre part, il prétend représenter les intérêts des migrants.

Dans le discours public l'importance de la migration pour le développement du Mali dépend fortement des relations transnationales des migrants établis en France. En raison de leur degré d'organisation élevé et de leur imbrication étroite avec les institutions politiques au niveau local, régional et national dans le pays d'origine et le pays d'accueil, ces relations sont particulièrement visibles bien que la migration malienne vers la France ne représente qu'une fraction des flux migratoires. La plus grande partie des migrations a lieu à l'intérieur de la sous-région africaine et sur le continent (en particulier en Côte d'Ivoire, mais aussi au Gabon, au Congo, en Angola ou en Afrique du Sud), mais elle n'est pas bien documentée

⁵ Dans le contexte malien, le terme de « diaspora » est généralement utilisé pour désigner les migrants maliens au sens d'un acteur politique collectif. Or, on peut douter de l'unité de la diaspora malienne, car cette dernière est considérée comme divisée par des luttes de pouvoir (cf. http://www.maliensdelexterieur.gov.ml/cgi-bin/view_article.pl?id=29).

sur le plan statistique.⁶ Les chiffres officiels publiés par le MMEIA indiquent qu'il y a 4 millions de Maliens à l'étranger, dont 200 000 résident en Europe (dont 120 000 à 130 000 en France). Une étude, financée par le Fonds européen de développement (FED) a toutefois fortement corrigé ces chiffres à la baisse. Elle considère que 2,5 à 3 millions de Maliens vivent à l'étranger (dont 2 à 2,5 en Afrique).⁷

Comme la plus grande partie des flux migratoires partant du Mali se dirigent vers l'Afrique occidentale et centrale, les conflits des pays voisins (notamment la guerre civile en Côte d'Ivoire), d'une part, et les efforts d'harmonisation des réglementations au sein de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), d'autre part, rétrécissent fortement la marge de manœuvre de la politique migratoire nationale, ce que les pays d'accueil européens ne semblent guère percevoir. Actuellement, l'UE accroît la pression pour un meilleur contrôle des frontières et une collaboration lors de la réadmission des migrants irréguliers. Du point de vue de l'UE, il s'agit de combattre la migration illégale, mais les effets d'une politique d'immigration restrictive aux frontières européennes extérieures font l'objet de discussions très critiques en Afrique du Nord (de Haas 2008 ; Marfaing, Hein 2008) et affectent déjà négativement le Mali (cf. 2.1).

Eu égard à l'importance primordiale de l'agriculture et de l'économie pastorale extensive dans la plupart des régions du Mali, les modèles de mobilité dominants obéissent à un rythme saisonnier. La tendance à la migration interne des régions du Nord, fortement tributaires des pluies, vers les régions plus intensivement développées du Sud et les centres urbains (surtout Bamako) reflète la disparité Sud-Nord du développement économique du Mali. Alors que le Nord supporte les conséquences de la migration transsaharienne et du conflit touareg, le Sud subit les effets de la guerre civile de Côte d'Ivoire qui, depuis 2002, a déclenché des mouvements massifs d'émigration et de fuite, suivis de retours dans les deux sens. Dans la région de Kayes, à l'ouest, le facteur qui influe le plus sur les dynamiques locales de développement, surtout au niveau politique, est l'émigration vers la France (l'émigration vers d'autres pays, fréquente surtout dans la sous-région, est à peine prise en compte dans les politiques du développement). Dans cette région du Mali et d'autres, on

⁶ Sur l'évolution de l'espace Sahara-Sahel dans l'époque contemporaine on trouve des études anthropologiques (Marfaing, Wippel 2004 ; Boesen, Marfaing 2007).

⁷ Les chiffres plus faibles résultent d'une comparaison avec les données d'un recensement (RACE : recensement à caractère électoral, 2001) et les informations fournies par les consulats du Mali (Merabet, Gendreau 2007, 16 suiv.). Merabet et Gendreau indiquent comme référence les estimations de la Délégation générale des Maliens de l'extérieur qui ne correspondent pas aux chiffres du ministère de tutelle (MMEIA).

observe toutefois que les dynamiques migratoires tendent à se diversifier, surtout pour les destinations non africaines. Ainsi, de plus en plus d'émigrants se dirigent vers l'Espagne et l'Italie, les États-Unis, le Canada et les pays arabes et asiatiques.

1.2 Démarche empirique et conception de la recherche

Pour étudier les relations entre les processus migratoires et les dynamiques locales de développement, on a prévu une recherche empirique dans différents espaces sociaux et économiques. La conception de la recherche pour l'enquête empirique et la sélection des lieux, acteurs, institutions et interfaces à prendre en compte dans l'étude ont été concrétisées après consultation des partenaires de recherche locaux, à l'université de Bamako (FLASH, Département de sciences sociales) et en étroite collaboration et concertation avec les collaboratrices et collaborateurs du DED et de la GTZ. La collecte de données s'est concentrée sur les interactions des dynamiques locales de développement et de migration ainsi que sur leurs dimensions transnationales. La pertinence spécifique de la migration interne ou internationale a fourni les critères permettant de choisir les régions de recherche (Mopti, Ségou, Sikasso, Kayes) et de planifier les études de cas, les discussions de groupe et l'observation participante sur le terrain.

Pour étudier comment les dynamiques de migration et de développement local sont imbriquées, le choix s'est porté sur des communes qui sont apparues comme particulièrement pertinentes dans le cadre d'actions de longue durée de la GTZ et du DED : région de Mopti avec le PRBP (projet de réhabilitation des barrages et pistes) et région de Ségou avec le PACT (programmes d'appui des collectivités territoriales). Les dynamiques migratoires transnationales ont été étudiées dans les régions de Sikasso et de Kayes. La recherche s'est déroulée pendant le début de la saison humide, qui a commencé en retard cette année. Nous avons pu utiliser un véhicule tout terrain et être accompagnés par un chauffeur très expérimenté et collaborateur de longue date du PACT. Sans cette aide, la recherche aurait porté seulement sur une partie bien plus petite de ces régions qui sont éloignées les unes des autres et comportent des espaces socioéconomiques et culturels différents. Une partie importante de la recherche s'est aussi concentrée sur la capitale, Bamako, où se trouvent les services gouvernementaux maliens et les bureaux des organismes internationaux de coopération.

Poursuivant une approche qualitative, la recherche repose sur des conversations, des discussions de groupe et des entretiens basés sur un guide ainsi que des études de cas. Les

institutions et acteurs sociaux suivants ont été considérés comme particulièrement pertinents et pris en compte dans la recherche :

- Institutions gouvernementales maliennes (au niveau national : Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA) et Ministère des Finances / Cellule technique du codéveloppement ; au niveau régional : Ministère du Développement social et de l'Économie solidaire, Assemblée de Kayes ; au niveau local : communes rurales, mairies)
- Organisations de coopération allemandes et internationales, représentations diplomatiques d'Allemagne, de France, d'Espagne, Commission européenne, Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM)
- Organisations de la société civile malienne (organismes de microcrédit, organisations paysannes, associations de villages, de jeunes, de femmes et de migrants de retour)
- Organismes de recherche maliens et experts nationaux

2. Thèmes principaux et résultats de la recherche de terrain

Les sections suivantes récapitulent les enseignements et observations résultant de la recherche de terrain effectuée au Mali et en analysent les résultats en rapport avec les thématiques qui se sont révélées fondamentales pour l'étude sur le Mali. Les initiatives nationales visant à donner une place à la migration dans la politique de développement sont traitées en premier. Il apparaîtra encore plus nettement par la suite qu'elles ne présentent pas une image homogène. Si on les compare à celles du Ghana⁸ on remarque la forte polarisation du sujet sur les relations avec la France et la grande attention que l'opinion publique malienne lui prête.

La deuxième section est consacrée aux modèles de mobilité et aux dynamiques migratoires du point de vue des acteurs locaux. Fait marquant, on observe une contradiction entre une mobilité considérée comme favorable au développement et une migration de la jeunesse perçue comme une menace. Les tendances actuelles à la féminisation de la migration aggravent ces tensions, ce qui se manifeste par des formes spécifiques de perception et de

⁸ Le cas du Ghana a été traité dans le rapport intégral, finalisé et rendu au BMZ en mars 2009.

légitimation de la mobilité selon le genre dans lesquelles les perspectives propres à chaque génération jouent aussi un rôle important. Dans le pays dogon (région de Mopti) et dans la région de Ségou, la migration interne et sa problématisation sont considérées d'abord dans l'optique de l'exode rural. L'aggravation de la pauvreté et la raréfaction des ressources mettent la sécurité sociale au premier rang des préoccupations, mais de manière différente pour les femmes et les hommes. Cela apparaît clairement dans les discours et stratégies des acteurs locaux qui vont différer selon le genre. Les acteurs accordent une grande importance à la question de savoir si la continuité est possible ou si une rupture est nécessaire. Les points de vue de la population sur l'éducation sont particulièrement importants dans ce contexte, car ils se répercutent sur les perspectives d'emploi.

La migration et le développement rural prennent une importance particulière dans la région de Kayes. Kayes est la principale région d'origine des groupes de Maliens émigrés en France, qui font figure de précurseurs dans la région ouest-africaine, car ils ont lancé des activités de coopération pour le développement dès les années 1970. Les investissements dans l'infrastructure locale consentis par les migrants et la décentralisation politico-administrative sont ici deux phénomènes étroitement liés. Le processus de développement de la région de Kayes a pris un poids particulier au niveau national dans le cadre de la politique malienne de *codéveloppement* et constitue le point de référence principal pour les approches nationales de gestion politique de la migration internationale. Il s'y rattache le thème du retour et de la réinsertion qui en majeure partie se rapporte là encore au contexte de la migration de Kayes vers la France.

2.1 Approches nationales des relations entre migration et développement

Par la suite sera d'abord décrit l'optique du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA) en matière de migration et de développement. Des entretiens ont eu lieu avec des représentants du MMEIA et de la Cellule technique de codéveloppement rattachée au Ministère des Finances. Étant donné que la Cellule technique du codéveloppement se consacre exclusivement à la forme de coopération décentralisée introduite dans la région de Kayes par les migrants de France, elle sera traitée dans une section à part. Malgré une vocation nationale, les approches de codéveloppement n'ont pas encore été reprises dans d'autres régions. Cela est, en outre, nettement apparu lors d'entretiens sur les relations entre migration et développement menés à Sikasso avec des représentants de la Direction Régionale du Développement Social et de l'économie Solidaire et de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, des Arts et de la Culture. Les entretiens repris pour les explications ont eu lieu en marge d'une campagne sur les « dangers de la migration illé-

gale » organisée par le MMEIA en coopération avec l'OIM et avec le soutien financier de l'UE. Ils se concentrent dans un premier temps sur les institutions et les perspectives des autorités nationales, qui se trouvent parfois en contradiction avec les perspectives locales ou régionales. Les observations, en rapport avec la manifestation de Sikasso et notamment les différents points de vue des représentants présents des autorités régionales et des organisations de la société civile, sont traitées dans la deuxième partie de cette section.

Dans l'ensemble, il faut souligner que les autorités gouvernementales maliennes ont des visions divergentes en ce qui concerne la relation entre migration et développement, surtout en ce qui concerne la perception des dynamiques migratoires et de leurs conditions dans les différentes régions. Selon différentes sources, les représentants du gouvernement (et d'autres experts en développement) abordent la migration interne sous l'angle de l'« exode rural » et la considèrent comme un problème grave pour le développement local. Lors des entretiens sur la politique nationale de migration, le problème n'a pourtant pas été thématiqué, car l'attention s'est portée exclusivement sur la migration internationale. En même temps, il est nettement apparu que la gestion de la migration internationale dans la politique de développement est conditionnée dans une large mesure, par les relations avec la France. Ce thème fait l'objet d'une grande attention et de discussions critiques dans l'opinion publique malienne. L'intérêt de la France à conclure des accords bilatéraux de gestion des flux migratoires avec le Mali⁹ constitue un thème politiquement très sensible. Au Mali, il existe un grand nombre d'organisations très actives de migrants de retour, qui sont à la fois bien intégrées à la société civile locale et en réseau avec les mouvements sociaux mondialisés, qui défendent les droits des migrants et suivent de très près l'évolution des négociations entre les gouvernements malien et français.¹⁰ Or, cette polarisation fait souvent perdre de vue que dans ce domaine, les initiatives nationales sont aussi confrontées à d'autres problèmes. Ainsi, on peut se demander s'il est vraiment possible de parler d'une approche nationale des relations entre migration et développement.

La politique migratoire publique : entre intérêts nationaux et internationaux

Dans les négociations internationales (pendant et après les sommets euro-africains de Rabat et Tripoli en 2006), le MMEIA est le principal interlocuteur intervenant au nom du

⁹ La France a signé avec divers États africains des traités en ce sens qui s'accompagnent d'accords de réadmission des migrants irréguliers. Jusqu'à présent, le Mali s'y est opposé de manière particulièrement tenace.

¹⁰ Il existe un grand nombre d'organisations dans ce domaine, comme par exemple l'Association des Maliens expulsés (AME) qui dispose d'une forte présence dans les médias et a de bons contacts internationaux (cf. <http://www.expulsesmaliens.org/>).

gouvernement malien. Ce fut également le cas lors de la rencontre avec les représentants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union européenne qui s'est tenue à Bamako en février 2007 et lors de laquelle il a été décidé de créer un Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM), voir ci-après.

Lors d'entretiens avec les représentants du MMEIA à Bamako, il a été souligné le potentiel positif de la migration internationale pour le développement en donnant l'exemple des transferts de fonds et des investissements effectués par les migrants maliens. Les créations de (petites et moyennes) entreprises par les Maliens revenus dans leur pays ont également été citées parmi les effets positifs de la migration. À cet égard, on a également mentionné les divers problèmes auxquels les migrants sont confrontés lors de leur retour (dus entre autres à une connaissance insuffisante du contexte économique local et à la perte de contacts sociaux pendant la migration). L'émigration des personnes hautement qualifiées est perçue de manière ambivalente. Si l'on reconnaît les contributions positives dues aux transferts financiers, on déplore le manque de personnel qualifié au Mali (particulièrement dans les administrations de gouvernement et d'aménagement, mais aussi dans le domaine de l'éducation). En même temps, on souligne que les relations transnationales et les contacts à l'étranger, maintenus par les migrants qualifiés, constituent un potentiel important pour le développement national.

En résumé, il ressort que les relations transnationales entre les migrants et leur pays d'origine sont considérées comme favorables au développement par le gouvernement. En même temps, on précise que les actions publiques et les institutions destinées à soutenir ce potentiel ne sont pas encore suffisamment développées ou équipées. Cela vaut en particulier pour les retours de migrants. Ainsi, le MMEIA a depuis des années le projet d'une maison des Maliens de l'extérieur destinée à promouvoir les échanges entre migrants et personnes revenues au pays et ainsi faciliter la préparation du retour de manière informelle. Les moyens financiers nécessaires font, cependant, encore défaut. Le retour des migrants est une question largement considérée comme problématique, notamment à cause des exigences auxquelles les migrants désireux de revenir au pays doivent satisfaire et des possibilités limitées des services gouvernementaux pour les soutenir.

Le MMEIA voit des problèmes particulièrement importants dans le retour involontaire des migrants irréguliers. Le ministère, qui est compétent en matière de réadmission de ces migrants, est confronté à des expulsions venant non seulement de pays européens mais aussi asiatiques (Chine, par exemple) et aussi, de plus en plus, d'autres pays africains, notamment maghrébins. Ainsi, selon notre interlocuteur au MMEIA la Libye procède souvent à des expulsions sans consulter les services gouvernementaux compétents ou sans respecter les

conditions des accords de réadmission. Au MMEIA, la réadmission de migrants venant de pays africains est présentée comme très problématique dans certains cas du point de vue de la sécurité et du respect des droits fondamentaux des migrants. Pour accueillir dignement les personnes expulsées, le MMEIA ne dispose pas des ressources financières et de l'infrastructure, nécessaires à une information et une coordination efficaces. Or, les expulsions hors des pays de la CEDEAO sont de plus en plus fréquentes.¹¹

Dans ce contexte, la réadmission de migrants en statut irrégulier venant de pays européens est considérée comme moins problématique, eu égard aux nombres absolus. Par contre, lors d'entretiens avec les représentants du gouvernement et avec d'autres acteurs (notamment les représentants d'associations de migrants revenus au pays), il est nettement apparu qu'il faut tenir compte de la dimension politique et symbolique des expulsions et de leur perception dans l'opinion publique malienne. Au Mali, on y voit un problème dans les relations avec la France et on porte un regard critique sur les rapports entre la politique française d'immigration et les intérêts de politique intérieure.

La France est un de ces pays qui tiennent beaucoup à la conclusion de ces accords de réadmission [...] Ils sont souverains, alors nous on a peut-être pas à s'impliquer dans leur politique intérieure. Mais nous recevons ici les contrecoups de cette politique intérieure-là et c'est pourquoi nous critiquons et nous résistons sur ce point. C'est un problème très délicat et hautement politique. Ce n'est jamais agréable de voir ses ressortissants expulsés d'un autre pays. C'est l'image du pays et c'est l'humiliation pour la personne elle-même en question [...] Je viens d'assister à une rencontre avec une délégation française, la réadmission a été un des points chauds du débat. Et rien, rien, rien n'est arrêté encore par rapport à ça. [...] Parce qu'il ne faut pas que nos compatriotes disent : ils nous ont vendus, c'est des traîtres, ils nous ont vendus pieds et mains liés ! Voilà, c'est vraiment très délicat, et nous avons l'intention de ne vendre personne et de ne trahir personne. (MMEIA, Bamako, 11.7.08)

Contrairement à la réadmission, on considère que les accords passés avec les pays européens sur la migration régulière au travail peuvent ouvrir des perspectives d'avenir et influencer favorablement les dynamiques migratoires au Mali. On a cité le modèle des accords conclus entre le Maroc (par l'*Agence nationale pour la promotion de l'emploi et des compétences*: ANAPEC) et l'Espagne. Dans ce cas, il y a eu une proportion importante de migrants qui sont revenus au pays au terme de leur contrat de travail, contrairement aux contrats de travail les plus récents signés entre le Sénégal et l'Espagne. À la lumière de ces

¹¹ On peut y voir des conséquences de la pression exercée par l'UE sur les pays situés à sa frontière extérieure pour qu'ils renforcent leur protection frontalière, ce qui entraîne une augmentation du nombre d'expulsions de migrants vers les pays d'origine (cf. Marfaing, Hein 2008).

exemples, il s'agit de définir judicieusement les critères de recrutement et de les rendre transparents.¹² Dans tous les entretiens avec les représentants du gouvernement, la migration de travail régulière vers l'Europe a été considérée, à long terme, comme une perspective à la fois positive et réaliste eu égard à l'évolution démographique de l'Europe et des besoins de main-d'œuvre correspondants.

Le CIGEM, qui était en voie de constitution et se trouvait encore dans la phase de recrutement au moment de la recherche de terrain, était vu comme une institution susceptible de suivre et mettre en œuvre cette perspective. Le MMEIA, auquel le CIGEM est rattaché, attend du centre un appui pour répondre à certains besoins. On citera notamment les informations sur les possibilités de migration de travail régulière vers l'Europe mais aussi une meilleure connaissance des flux migratoires et la promotion de la recherche sur ce sujet. Le MMEIA fait référence à ce propos au projet de création d'un Centre africain d'études et de recherches sur la migration à Bamako, qui a été adopté dans le cadre d'une conférence de l'Union africaine (Banjul, 2006),¹³ mais n'a pas encore été réalisé. Cette initiative de recherche, qui exprime véritablement un intérêt africain quant à la recherche sur les migrations, porte en même temps sur un domaine pour lequel les intérêts maliens convergent de manière relativement claire avec les intérêts que l'Union européenne souhaiterait mettre en œuvre dans le cadre du CIGEM (cf. <http://www.cigem.org>). Dans d'autres domaines, la convergence des intérêts est moins évidente et dans certains cas aussi plus rare, comme l'ont fait ressortir les entretiens avec différents acteurs participant à la mise en place du CIGEM à Bamako. Or, il s'agit là de la mise en œuvre de l'agenda officiel du centre, qui a été jusqu'à présent reformulée et adaptée à maintes reprises (cf. <http://www.cigem.org/>) et qui comporte les points suivants :

- information et appui aux migrants potentiels et de retour ;
- appui opérationnel pour la valorisation du capital humain, technique et financier de la diaspora malienne ;
- recherche sur les migrations au Mali et dans la région.

¹² De la part des collaborateurs du MMEIA on a cité le cas des contrats de travail avec le Maroc où on a recruté uniquement des femmes originaires de régions rurales qui laissaient une famille et des enfants dans leur pays et avaient de ce fait une forte motivation de retour, ce qui ne serait pas transférable au cas du Mali.

¹³ Ce centre est conçu sur le modèle du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT). Créé à Alger par l'UA, il a été inauguré en 2004 et est dirigé par l'ambassadeur du Mali en Algérie depuis 2006.

Sauf pour le dernier point, il n'y a pas de grande entente sur la pertinence, les possibilités et le type de mise en œuvre parmi les principaux partenaires participant au CIGEM (Mali, Union européenne, France, Espagne). Ceci est clairement apparu lors des entretiens menés à Bamako avec des représentants de la Commission européenne et des ambassades de France et d'Espagne. Les attentes du gouvernement malien vis-à-vis du CIGEM, qui se concentrent sur les possibilités de migration légale au travail, suscitent une réaction réservée de la part des autres partenaires. Eu égard aux difficultés qu'éprouve l'ambassade d'Espagne - dont la création est récente - pour traiter une masse de demandes de visa dont un grand nombre ne répondent pas aux critères formels, et qui fait apparaître que le projet d'une information coordonnée sur les conditions d'entrées, bien que séduisant en théorie, n'est guère réalisable en pratique. L'ambassade d'Allemagne a elle aussi, exprimé des réserves, craignant que des informations erronées ou mal comprises soient diffusées, ce qui serait inévitable en l'absence d'une étroite coopération entre les ambassades européennes concernées et le CIGEM. Il en va de même en ce qui concerne les informations coordonnées relatives aux possibilités de travail et d'étude dans les différents pays, qui font l'objet d'un traitement restrictif. En ce qui concerne la participation française au CIGEM ceci est, *de facto*, subordonnée aux négociations bilatérales qui portent entre autres sur les accords de ré-admission. En outre, selon l'ambassade de France, la coordination dans le cadre du CIGEM pourrait être compliquée de par les pratiques très différentes de la France et de l'Espagne en matière d'expulsion.

Néanmoins, la partie malienne ne peut pas vraiment renoncer aux perspectives de migration légale. En effet, cela signifierait qu'elle adopte le point de vue, souvent exprimé par des voix critiques au Mali, que le centre sert essentiellement à empêcher la migration vers l'Europe. Pourtant le thème de l'appui aux Maliens revenus (volontairement ou non) dans leur pays et qui fait aussi partie des missions courants du MMEIA, est considéré comme positif (si des moyens sont mis à disposition pour cette mission), notamment par les associations de Maliens retournés au pays. Il faut toutefois souligner à ce propos que les partenaires de la partie européenne, espagnole ou française n'ont pas mentionné ce sujet dans les entretiens concernant leur participation au CIGEM. L'appui aux actions de développement de la diaspora malienne en Europe est un autre aspect qui n'a pas été abordé concrètement par les partenaires. Pour l'heure, il apparaît donc tout à fait incertain de savoir dans quelle mesure il sera possible de répondre aux attentes et intérêts maliens concernant le futur travail du CIGEM.

Toutefois, sensibiliser aux « risques de la migration irrégulière » comme en appellent de leurs vœux les associations de Maliens rentrés dans leurs pays, pourrait être le point com-

mun aux divers intérêts rencontrés. Or, la perspective nationale ne contient pas forcément les points de vue des divers acteurs locaux, comme montrent les observations faites quant aux initiatives lancées sur ce thème dans le cadre de la recherche empirique.

Perspectives locales et régionales de la migration internationale : l'exemple de Sikasso

Pendant notre séjour sur le terrain au Mali, une « Campagne Nationale d'Information et de Sensibilisation sur les Risques de la Migration Irrégulière » a été organisée par le MMEIA en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et avec l'appui de l'Union européenne. Cette campagne a été prévue pour la période de juin à août 2008 et a eu lieu dans les centres urbains de régions qui se distinguent par leurs (diverses) dynamiques migratoires internationales.¹⁴ Les observations présentées ici sont axées sur la manifestation à laquelle nous avons assisté à Sikasso et qui se composait (comme dans les autres villes) d'une soirée artistique le vendredi soir et d'une conférence-débat le lendemain.

La soirée a attiré un public nombreux, surtout composé de jeunes, dans une salle municipale bondée. Plusieurs artistes connus se sont produits, notamment un rapper malien, connu par ses vidéoclips qui passent à la télévision malienne, et récemment revenu de Côte d'Ivoire, ainsi qu'un groupe musical traditionnel très populaire et célèbre au niveau international et une troupe de théâtre professionnelle, qui est composée d'anciens migrants transsahariens. Les réactions du public à la pièce qui traitait du sujet de la migration irrégulière, étaient très variées. Bien que la pièce dramatique avait été mise en scène de manière très professionnelle et divertissante, ce qui selon les spectateurs interrogés permettait de bien « faire passer le message » en décrivant les risques pesant sur la vie et la santé ainsi que la dignité humaine des migrants, on a quand même critiqué le fait que la campagne resterait sans effets pratiques à moins de créer ou de mettre en évidence des alternatives à la migration.

La conférence publique sur la migration irrégulière qui a eu lieu le lendemain a réuni des représentant(e)s de haut niveau du gouvernement (ministre des Maliens de l'extérieur, ministre du Travail et secrétaire générale du ministère de la Promotion de la femme), le gouverneur de Sikasso ainsi que des personnalités politiques locales et un grand nombre d'organisations de la société civile (organisations paysannes, groupes de femmes et de jeunes ainsi qu'associations de migrants rapatriés de Côte d'Ivoire). La conférence a nettement

¹⁴ Il s'agit concrètement d'une série de manifestations : la première à Bamako ; d'autres à Kayes, Sikasso et Gao ; une manifestation finale à Bamako. Sur la route de Gao, le groupe de personnes participant à la campagne a été victime d'un accident de la circulation au cours duquel un collaborateur du MMEIA est décédé. En conséquence, la campagne a été interrompue et la manifestation finale à Bamako a été annulée.

fait ressortir les divergences dans les attentes des participants. À Sikasso, l'augmentation du chômage, causée par la crise du secteur cotonnier et les privatisations passées ou à venir qui en résultent, constitue des problèmes pressants qui sont encore aggravés par le rapatriement massif de migrants de Côte d'Ivoire. Les familles des émigrants rapatriés sont particulièrement touchées par le manque d'emplois et de revenus dans l'agriculture. Cela est clairement apparu lors des interventions de représentants de différentes organisations locales de la société civile, qui ont surtout posé des questions concernant les perspectives d'emploi rural. Ces questions sont pourtant restées sans réponses car le ministre des Maliens de l'extérieur, qui menait la discussion après la présentation de son collaborateur, n'y a plus fait référence, et le ministre malien du travail, venu à la conférence, est reparti avant la fin de la manifestation sans être du tout intervenu. Les membres des organisations de femmes et de jeunes présents sont bien restés jusqu'à la fin, mais ils n'ont pas participé activement à la discussion, car celle-ci a été menée uniquement en français, langue que la plupart d'entre eux ne maîtrisaient pas. Le directeur régional du ministère de la Jeunesse et des Affaires sociales, qui dirigeait le comité d'organisation de la conférence, s'est montré très déçu quant au déroulement de la manifestation. Les représentants du gouvernement national se sont bien gardés de se référer explicitement aux mouvements migratoires entre la Côte d'Ivoire et le Mali, qui ont un effet déstabilisant dans la région depuis le début de la guerre civile en Côte d'Ivoire.

Il en résulte que l'importance de la migration irrégulière dans la situation spécifique de la région de Sikasso a été complètement occultée. Pourtant, les relations transfrontalières entre le Mali et la Côte d'Ivoire révèlent un certain nombre de structures et éléments fondamentaux de la migration irrégulière qui sont tout à fait comparables à ceux de la migration transsaharienne. Selon le directeur régional, les manquements des autorités compétentes, lors de l'établissement des documents à la population locale non alphabétisée, contribuent *de facto* à rendre irréguliers, les passages de frontières entre le Mali et la Côte d'Ivoire qui ne nécessitent pas de visa. En outre, le système local de transport constitue un élément essentiel des mécanismes de la migration irrégulière car il est intégré aux réseaux internationaux de passeurs (entretien à Sikasso, 27.7.08). Durant l'entretien, le directeur régional a donc esquissé des relations entre les mécanismes migratoires translocaux, interrégionaux et intercontinentaux qui seraient certes pertinentes pour un traitement du thème de la migration irrégulière dans l'optique du développement local, mais sont passées sous silence dans une discussion menée au niveau national et international de par une base de chiffres vagues, souvent spéculatifs et non spécifiés (cf. Wiedemann 2009 ; de Haas 2008 ; Marfaing, Hein 2008).

Au cours d'entretiens informels sur la conférence et les effets possibles de la campagne, plusieurs interlocuteurs ont souligné qu'il était nécessaire de valoriser beaucoup plus les connaissances locales sur diverses formes et pratiques de la migration internationale afin de faire passer les messages considérés comme importants de la campagne. Ils ont toutefois critiqué le fait que la campagne n'indique pas de solution évitant la migration dans le sens d'une stratégie de sécurité sociale, de possibilités d'emploi et de perspectives d'avenir, notamment pour les jeunes. Les possibles effets de la campagne sur les candidats à la migration sont donc douteux.

2.2 Modes de mobilité et motivations de la migration dans la perspective locale

Ci-après, nous exposerons les vues des acteurs en ce qui concerne les motivations de la migration et les différents modes de mobilité. Elles se rapportent aux recherches effectuées dans les régions de Mopti et Ségou où l'exode rural est considéré comme un problème particulièrement pressant par tous les acteurs interrogés. L'articulation de cette problématique est liée à certains stéréotypes qui, selon le genre, s'expriment de manière récurrente et particulièrement nette quand il s'agit de migration féminine, mais jouent aussi un rôle dans la négociation des relations entre les générations. En outre, les sections suivantes explorent la signification de mobilité en temps que stratégie de sécurité sociale face à la carence de ressources ainsi que par rapport aux perspectives de développement liées à l'éducation.

Exode rural : Mobilité et perspectives d'emploi dans les zones rurales

L'objet de la première visite de terrain dans la région de Mopti était le projet PRBP (projet de réhabilitation des barrages et pistes) à Bandiagara (pays dogon). En accord avec les responsables du DED, nous avons sélectionné deux communes rurales pour des visites de terrain. Les communes se trouvent dans le haut plateau dogon qui se caractérise par un terrain rocheux, la pénurie de ressources naturelles (terres arables et eau en particulier) et un très faible taux d'intégration au marché. La subsistance est assurée en grande partie par des cultures pluviales. Les conditions de vie difficiles, la pauvreté de la région sur le plan matériel et l'éthique du travail propre à la population, d'une part, la richesse culturelle, la diversité des langues locales (variantes ou dialectes du dogon), les pratiques rituelles élaborées (masques, etc.) et les spécificités de l'architecture, d'autre part, ont rendu le pays dogon célèbre bien au-delà des frontières du pays. Alors que les villages accrochés aux falaises situées

entre le haut plateau et la plaine ne présentait d'intérêt au départ que pour les anthropologues, le pays dogon attire désormais de plus en plus de touristes.¹⁵

Depuis 1989, le PRBP participe à la construction et à l'amélioration de routes de liaison et de pistes dans le cadre d'un projet subdivisé en trois phases (fin du projet: 2009). Cela a désenclavé des villages autrefois difficilement accessibles. En outre, avec la participation de la population villageoise, on a construit ou réparé un certain nombre de petits barrages, ce qui permet la culture de légumes (surtout les oignons), de riz (dans une moindre mesure) et d'abreuver les troupeaux. De cette manière, la population devrait être en mesure d'exercer des activités rémunératrices sur place, un des objectifs déclaré du projet étant la lutte contre l'exode rural.

Pour les visites de terrain, nous avons sélectionné une commune isolée, possédant peu d'infrastructures (piste difficile, pas de réseau de téléphonie mobile) et dépourvue de barrage avec une autre commune relativement facile d'accès et équipée de plusieurs barrages construits en partie avec l'aide du PRBP. La comparaison de ces deux communes a permis d'apprécier l'impact des barrages et l'effet du projet sur le comportement migratoire. Cette appréciation doit tenir compte du fait que la migration de travail des hommes jeunes a une longue tradition et ne s'explique pas uniquement par des facteurs économiques (Dougnon 2007). De plus en plus de jeunes femmes et filles migrent, ce que les personnes interrogées, en majeure partie des hommes, considèrent comme une rupture avec les institutions sociales et pratiques culturelles anciennes. La perception de ces changements, leurs raisons et la gestion collective de leurs conséquences ont été thématiques dans des discussions de groupe. Dans la première commune étudiée, Bolimba, ce sont surtout les dirigeants des organisations paysannes et des associations des « jeunes »¹⁶ du village qui ont participé à la discussion. Les femmes ne participaient pas à la discussion en raison des travaux des champs liés au début de la saison des pluies. Dans le deuxième village étudié, Sibi-Sibi, où l'agriculture irriguée est encouragée par des petits barrages depuis le début des activités de la GTZ en pays dogon (GTZ 1986), nous avons pu en revanche organiser des discussions en groupe avec des hommes et des femmes. Dans ce village, une grande partie de la population villageoise était occupée à des travaux près d'un barrage situé juste en dessous du

¹⁵ Le tourisme, qui ouvre de nouvelles perspectives aux dynamiques locales de développement et va de pair avec les nouvelles formes de mobilité, est un aspect qui n'a pas pu être pris en compte dans le temps disponible pour l'étude mais présente des perspectives importantes pour le développement local.

¹⁶ Le terme « jeunes » doit être compris ici par opposition avec les anciens du village. Les membres des associations de jeunes sont en majeure partie des hommes dont l'âge va de 20 ans à 40 ans.

village ou sur des champs voisins. Avec l'appui du chef du village, il a été possible d'interrompre ces travaux pour la durée des discussions.

Perception locale de la féminisation de la migration

Dans les deux communes, la migration de travail des hommes jeunes en état de travailler (les « bras valides ») était décrite comme un phénomène qui existe depuis longtemps, mais qui entraîne de plus en plus de problèmes en raison de la durée des absences et des conditions difficiles d'un retour au village. Nos interlocuteurs considéraient comme particulièrement problématique la migration des femmes et filles, inexistante sous cette forme dans la génération de leurs parents. Bien que le plus souvent temporaire et saisonnière, cette migration est liée au changement de la vie sociale dans le village, où l'ordre moral et les relations d'autorité traditionnelles sont remis en question. Les discussions en groupe des hommes évoquaient la menace pesant sur l'existence des villages quand les jeunes hommes ne trouvent plus de candidates au mariage et ne reviennent donc plus après la phase de migration. On remarque que, par rapport aux « bras valides » des hommes, les problèmes liés à la migration féminine ne sont pas décrits comme une perte de main-d'œuvre, mais plutôt appréhendée sous l'angle de la perte de sécurité sociale et en termes de catégories morales.

Les discussions en groupe ont révélé que, parmi les femmes de la génération des parents, la pratique d'une migration saisonnière de durée relativement courte pour travailler dans les rizières des environs de Mopti ou dans les basses terres du pays dogon était socialement valorisée. Le salaire était payé en partie en riz. Or, celui-ci est une denrée rare dans les villages du haut plateau et n'est donc servi que lors d'occasions particulières telles que les grandes fêtes de famille ou les événements sociaux importants, ce qui lui confère un grand prestige social. Si les nouvelles formes de la migration féminine suivent encore en grande partie le rythme de la migration saisonnière, elles sont désormais de plus longue durée et leur destination change: les rizières de la plaine dogon sont de plus en plus souvent remplacées par la grande ville (surtout Bamako) où un grand nombre de femmes et filles d'origine rural travaillent comme employées de maison. Elles y trouvent, dans l'ensemble, des conditions de vie et de travail très précaires. Le paiement des salaires, généralement très bas, est souvent rien moins que sûr, si bien que de nombreuses migrantes ont du mal à rentrer au village à temps pour la récolte ou ne peuvent parfois pas rentrer du tout.

Du point de vue des femmes, les filles et jeunes femmes célibataires migrent parce qu'elles n'ont pas au village la possibilité d'économiser pour constituer un trousseau de mariage approprié. Leurs mères elles-mêmes ne sont pas en mesure de constituer un trousseau convenable à leurs filles, ce qui n'était pas le cas pour la génération des parents. S'il en est ainsi, ce n'est pas parce que la situation économique des villages s'est dégradée dans

l'absolu. Mais on note que le volume habituel du trousseau a augmenté et n'est plus approprié aux capacités économiques de la population (notamment féminine) du village. Cette évolution reflète un appauvrissement relatif de la majorité de la population rurale dans un pays qui connaît une croissance économique remarquable au niveau national. Elle va de pair avec une marchandisation¹⁷ et une monétarisation croissante dans le cadre de l'intégration au marché, qui se répercute fortement sur les dynamiques de la migration interne. Elle se fait donc sentir dans la composition du trousseau, qui est désormais surtout constitué d'articles qui doivent être achetés dans les villes.

En général, la « recherche du trousseau » est considérée comme une motivation légitime de la migration. Elle constitue le motif dominant des discours sur la migration féminine, surtout du point de vue féminin. Dans les deux villages visités, les hommes ont tenté collectivement de limiter ou réglementer la migration des femmes et jeunes filles. Ainsi, le conseil du village et le conseil des anciens en accord avec les conseils de famille ont voté des règles prévoyant des sanctions pour les femmes et jeunes filles qui quittent le village pour aller travailler ailleurs sans l'approbation de l'autorité paternelle ou maritale. Dans les deux villages, on a mentionné des sanctions de nature financière ou sociale. Elles peuvent prendre la forme d'amendes,¹⁸ de boycott du mariage et du baptême du premier enfant de la part de l'ensemble du village, déniaient ainsi la reconnaissance sociale à la femme concernée et sa famille. Dans le cadre de la recherche empirique, nous n'avons pas pu constater dans quelle mesure ces règles sont effectivement appliquées. Il nous a toutefois été relaté différents cas où certaines familles et parfois l'ensemble du village ont consenti à des efforts considérables et engagé des frais élevés pour forcer des femmes à revenir au village.

Il en ressort que les communautés villageoises perçoivent les conséquences de la migration féminine comme une menace existentielle. Dans les années 80, c'était la migration d'éducation que la population villageoise voyait encore comme une menace comparable : « Celui qui quitte le village avec une éducation est perdu pour la vie du village et y revient rarement. On attend toutefois de lui qu'il entretienne sa famille. » (GTZ 1986, 9). Désormais, certains villages essaient collectivement de permettre la scolarisation de leurs enfants à Bandiagara, ce qui constitue un problème surtout en raison du coût de l'hébergement et de la restauration. Ce comportement révèle que l'éducation est désormais considérée comme

¹⁷ La marchandisation peut précéder la migration campagne-ville (Elwert, Evers, Wilkens 1983, 290).

¹⁸ Dans le cas des villages visités, les amendes se situaient entre 40 000 et 50 000 CFA pour les filles et jeunes femmes célibataires et à 250 000 CFA pour les femmes mariées.

un important potentiel de développement. Par contre la migration féminine vers la ville est considérée comme particulièrement menaçante, car les migrantes ne travaillent pas aux champs, mais accomplissent d'autres travaux (généralement domestiques) qui ne jouissent pas de la même reconnaissance dans l'environnement villageois. Le manque de contrôle social et les conséquences possibles de relations sexuelles que les migrantes pourraient avoir de manière volontaire ou non en ville, constituent un souci permanent pour la génération des parents. Alors qu'il n'en est pas question dans le discours sur la migration des hommes, la « vulnérabilité » des femmes et filles est au premier plan. Il est souvent question des maladies que les migrantes ramènent de la ville (le VIH/SIDA est frappé d'un tabou et n'est généralement pas mentionné de manière explicite), de grossesses non désirées et des conséquences dangereuses des IVG. De plus, le mariage avec un homme « étranger » est aussi considéré comme un danger pour la famille restée au village, ôtant celle-ci de la main d'œuvre et du potentiel reproductif de la femme.

Motivations symboliques et économiques : continuité ou rupture entre les générations ?

Au cours de la recherche, les changements du mode de vie de la jeune génération en rapport avec les expériences de migration étaient jugés de manière ambivalente. D'un côté, la plus grande mobilité de la jeunesse (résultant entre autres de plus de scolarisation) et le besoin de biens de consommation prestigieux sont considérés comme normaux. L'acquisition de moyens modernes de communication et de transports (radios, téléphones portables, motos) est tenue non seulement pour légitime sur le plan social, mais nécessaire au développement de la commune, car elle permet le désenclavement et l'aménagement des villages. Les motos qui permettent d'accéder plus rapidement aux soins médicaux sont considérées comme particulièrement importantes. D'un autre côté, l'exode rural constitue une menace existentielle du point de vue local.

Selon les rapports d'évaluation, les effets du PRBP de ce point de vue ont de nombreuses facettes et il n'est pas aisé d'en donner une interprétation claire et nette. En général, l'amélioration de la situation économique a augmenté la mobilité. Ainsi dans le rapport de 2002, il est indiqué que la culture des légumes a permis pour la première fois aux jeunes filles de se rendre en ville par leurs propres moyens financiers (et sans autorisation parentale) pendant 3 ou 4 mois « pour satisfaire leur curiosité et parler le bambara » (rapport PRBP Impact 2002, 30). Le même rapport indique toutefois que le nombre de mariages a augmenté dans les villages équipés de barrages et que les jeunes qui quittent le village pour la ville y reviennent souvent (ibid., 29). La « curiosité » et le désir d'apprendre le bambara (la langue véhiculaire la plus répandue au Mali) sont des motivations également mentionnées dans les rapports des autres années où l'on précise que l'exode rural de la jeunesse est dû à

des facteurs sociaux plutôt qu'économiques (rapport d'impact 2004, 25 et suivantes). A plus long terme, l'opinion qui domine est que le programme réduit l'exode rural (rapport d'impact 2005, 24) car il élargit les possibilités de gagner de l'argent dans les villages (outre la vente d'oignons, le commerce du bois est le seul moyen d'obtenir des revenus). À ce propos, au début des entretiens, les interlocuteurs ont toujours évoqué les mauvaises récoltes des dernières années (notamment 2006 et 2007) et la pénurie alimentaire qui en a résulté en les désignant comme étant à l'heure actuelle, la motivation la plus pressante des migrations.

L'aggravation de la situation générale de pauvreté qui en résulte ainsi que la dégradation croissante de l'environnement et la raréfaction des ressources naturelles, ont également été mises en rapport avec l'accroissement de la pression migratoire. Alors que, dans l'ensemble, les migrations des hommes du pays dogon ont un caractère plus international et sont de plus longue durée, la mobilité des femmes reste encore plus étroitement liée au rythme saisonnier dans un cadre régional ou national. La migration des femmes et des filles de la campagne vers la ville, qui prend de plus en plus d'extension, représente une rupture très nette avec la mobilité au sein de l'espace rural qui était encore prévalent dans la génération des parents. En outre, le retour au village – aussi bien dans le cas des hommes que des femmes – semble devenir de plus en plus incertain et imprévisible.

La migration comme stratégie de sécurité sociale

Dans la région de Ségou, le projet PACT de la GTZ collabore avec plusieurs communes rurales. La commune de Bellen (dont le chef-lieu est Sagala) est particulièrement touchée par la pauvreté. Bellen se trouve dans une partie particulièrement sèche de la zone sahéenne aux bords de l'Office du Niger, située au sud-ouest de Niono (le centre urbain de l'Office du Niger). À Bellen, la population vit surtout de l'agriculture et de l'élevage. L'insuffisance et l'irrégularité des pluies (2006 et 2007 sont, là aussi, décrites comme des années particulièrement mauvaises) posent de graves problèmes. D'une part, la pénurie d'eau constitue le principal problème de la communauté ; d'autre part, le chef-lieu de la commune, Sagala, est éloigné de la route reliant Bamako à Niono et est difficile d'accès pendant la saison des pluies. À Sagala nous avons mené des discussions de groupe avec des jeunes femmes, l'association des « jeunes » (hommes) et des groupements de femmes plus âgées, eu des entretiens avec le maire de la commune et ses collaborateurs, le chef du village (qui est le père du maire actuel) et l'animateur de la station de radio communale. Cette station a été créée en 2003 avec l'aide du PACT et a une portée de 100 km. En raison de carences des infrastructures, la radio joue un rôle essentiel dans la communication et l'organisation des activités communautaires au sein de la commune ainsi que pour la communication avec la population des communes environnantes. Nous avons également visité le marché hebdo-

madaire communal qui est soutenu dans le cadre du modèle d'opérateur¹⁹ PACT et se tient à Sagala depuis 2001.

Globalement, la situation de Sagala et de l'ensemble de la commune de Bellen se caractérise par une pauvreté généralisée et qui s'est aggravée en raison de la flambée des prix depuis le début de 2008. En outre, l'insuffisance des précipitations des années précédentes et les mauvaises récoltes qui en ont résulté, ont entraîné une pénurie alimentaire accentuée dans la région. Alors que les communes environnantes ont bénéficié de l'aide alimentaire internationale, Bellen en a été exclu, en raison, d'après le maire, de son appartenance formelle à l'Office du Niger. Or, pendant la saison des pluies, à cause du mauvais état de la piste, il n'a même pas été possible d'assurer les livraisons hebdomadaires de riz et céréales apportées de Niono pour la mise en vente sur le marché de Sagala. En conséquence de quoi, les prix du riz et du millet, quand il y en a en vente, sont hors de portée pour la plus grande partie de la population locale.²⁰ De nombreuses familles se voient obligées d'envoyer leurs enfants ailleurs car elles n'arrivent plus à les nourrir. Les enfants vont généralement chez des parents qui utilisent leur force de travail sans les payer. Selon le maire, parmi les 80 familles de Sagala seules deux sont en mesure d'assurer leur propre subsistance par des activités agricoles.

En raison de la situation de plus en plus précaire des approvisionnements, à partir de l'année 2000 environ, il est apparu de nouvelles formes de migrations féminines qui étaient encore inhabituelles dans la génération des parents et dont les dynamiques sont comparables à celles que nous avons décrites pour le pays dogon. À Sagala aussi, nos interlocuteurs ont mentionné la recherche du trousseau comme motivation légitime de la migration des femmes et des filles. Généralement, elles quittent leur village pendant la saison sèche pour chercher un emploi comme ouvrières agricoles (culture ou récolte du riz) ou comme employée de maison. À Niono elles peuvent escompter un salaire mensuel d'environ 5 000 CFA, à Bamako elles énoncent gagner en moyenne 6 000 CFA par mois. Souvent, elles gagnent moins et il arrive même que le salaire ne soit pas du tout payé. Contrairement à ce qu'on constate en pays dogon, il n'est pas question à Sagala de mécanismes de sanction ou de tentatives collectives de régulation des migrations.²¹ Ne correspondant pas à la norme, la

¹⁹ Le modèle d'opérateur a été mis au point dans le cadre du PACT et vise à professionnaliser la gestion des marchés hebdomadaires et à améliorer la participation des communes et opérateurs de marché (Betke 2006, 25).

²⁰ En juillet 2008, le kilogramme de riz coûtait 400 CFA environ et le sac de millet 15 000 CFA environ.

²¹ Nous en avons trouvé un exemple à Dioro. La présidente de la section régionale de la CAFO (Coordination des

migration des femmes mariées n'était pas directement abordée. Pourtant divers exemples ont fait apparaître qu'elle existe et qu'elle pose des problèmes, car il y a désormais de plus en plus de villages de la commune de Bellen où les seuls résidents permanents sont les personnes âgées et les enfants.

Les hommes jeunes de la commune migrent déjà depuis longtemps – souvent vers l'étranger et surtout à l'intérieur de la sous-région (le plus souvent en Côte d'Ivoire, mais aussi en République du Congo et au Gabon, plus rarement vers l'Europe et dans ce cas surtout en Espagne). On ne sait pas souvent quand ils vont revenir, à supposer qu'ils reviennent car les migrants subissent une pression sociale et une responsabilité financière vis-à-vis de leurs familles qu'ils ne sont pas souvent capables d'assumer: « Au retour c'est important d'être 'le premier', avec des habits jolis, etc. Celui qui a les mains vides ne peut pas revenir, la honte le retient » (entretien avec l'animateur radio, 17.7.08). Alors qu'un discours de responsabilité sociale en termes d'obligations et de normes morales domine quand il s'agit des femmes, la pression des obligations financières a surtout été évoquée en rapport avec les hommes. De nombreux migrants, dont les espoirs ne se sont pas réalisés et qui ont échoué sur le plan économique, n'osent pas rentrer au village les mains vides. Le faible niveau de formation scolaire et professionnelle de la plupart des migrants sont des problèmes qui ont été mis en avant dans les discussions de groupe avec les hommes. À cause de ces handicaps, les migrants ont non seulement du mal à trouver une bonne place pendant la migration, mais à leur retour aussi, les possibilités d'obtenir des revenus sont souvent incertaines. La plupart des travailleurs migrants revenus à Sagala avaient surtout travaillé comme main d'œuvre non qualifiée et dans le petit commerce. Or, les conditions pour le commerce à Bellen sont précaires.

Mobilité translocale : l'exemple des marchés hebdomadaires

À Sagala, au marché hebdomadaire qui a été établi avec l'appui du PACT, l'on trouve très peu de marchandises. Actuellement, il n'y a que deux véhicules qui viennent régulièrement au marché de Sagala : Un pick-up, loué par une commerçante de Niono, et qui apporte du riz, du poisson séché et des oignons quand l'état de la piste le permet (ce qui n'est pas souvent le cas pendant la saison des pluies). L'autre véhicule vient de Bamako – c'est un

associations et ONG féminines du Mali) a rapporté que les participantes à une réunion régionale de femmes avaient discuté des manières de réduire la valeur du trousseau habituel des jeunes femmes. Elle pensait qu'il y aurait bientôt une décision collective qui pourrait aussi avoir un effet régulateur sur la migration de travail.

bus qui, la veille du marché ramène de la ville un « chargement » de jeunes du village et qui, le lendemain, repart à Bamako avec une trentaine de jeunes en quête d'emploi.

Une situation différente se présente à la commune de Dioro qui est constituée par une petite ville dynamique possédant un marché bien établi et où se concentre un grand nombre d'activités économiques.²² Dioro se trouve près des rives du Niger, si bien que la pêche joue un rôle important pour le commerce. La commune se trouve aussi à proximité immédiate de rizières irriguées, administrées par l'Office du Riz. Toutefois, le marché de Dioro doit faire face aux répercussions des actions de développement visant à désenclaver les autres communes, telles que Bellen. Comme de nouveaux marchés ont été créés dans les communes voisines, il a été décidé de réduire le nombre de jours de marché de trois à un à Dioro. Les marchandes disent que depuis lors, les affaires ne vont plus aussi bien, de par une forte augmentation de la concurrence et plus spécifiquement dans le commerce de détail. Un autre phénomène qui freine les activités économiques à Dioro est l'abaissement du niveau du fleuve et le recul sensible des stocks ichtyologiques. Comme Dioro se trouve sur la « route du poisson » liant le Mali avec le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, ceci affecte les relations translocales et transnationales dans lesquelles est enchâssé le marché de Dioro. Outre le commerce en poisson, la « route du poisson » facilite aussi d'autres relations d'échanges, comme par exemple les réseaux religieux très répandus dans la région de Mopti qui relie les marabouts (autorités religieuses de l'Islam confrérique) et leurs disciples du Mali et du Burkina Faso (mais aussi du Niger et du Nigeria). D'après les observations de l'ONG GAAS-Mali, cette route sert de plus en plus au trafic illégal et constitue un axe de propagation du VIH/SIDA (entretien à Bandiagara, 15.7.08).

L'éducation comme facteur de mobilité

À Dioro, une discussion avec des représentant(e)s de différentes institutions et organisations de la société civile sur le sujet de « migration et développement » a fait ressortir les aspects problématiques de la migration.²³ Outre les diverses formes de la migration interne, qui en termes de quantité domine les types de mobilité à Dioro, la discussion tournait aussi autour la migration internationale vers l'Europe, et plus particulièrement l'Espagne, ou les États-Unis, qui devient de plus en plus fréquente pour les jeunes (hommes), bien que la destina-

²² Concernant l'engagement du maire de Dioro, cf. la description de Wiedemann 2009.

²³ Parmi les participants, on comptait des enseignants, des représentants de l'Église catholique et de l'Église évangélique ainsi que le directeur d'une mosquée, deux membres du conseil municipal et des représentants de différents associations de « jeunes » (hommes).

tion des migrations internationales se situe toutefois pour la plus grande partie dans l'espace africain (y sont inclus des pays considérés comme de transit tels que la Lybie ou l'Algérie par exemple). Il en est ressorti une diversification croissante des formes de migration. Elle est imputée aux détériorations de l'environnement (baisse du niveau de l'eau et réduction du stock ichtyologique dans le Niger) qui entraînent l'émigration des pêcheurs. En outre, de plus en plus de bergers quittent la région, car il n'y a presque plus de pâturages. L'aggravation de la pauvreté au cours des dernières années (due à de mauvaises récoltes et l'augmentation des prix) incite à la migration de travail internationale pour des raisons économiques. Les transferts des migrants vers leur pays d'origine étaient cités parmi les aspects positifs de la migration internationale. Mais plusieurs intervenants ont exprimé la crainte que les jeunes émigrés à l'étranger perdent leurs racines culturelles: « Les jeunes embrassent deux cultures – ils risquent de perdre leur culture ». Eu égard à la diversité culturelle représentée par les participants eux-mêmes, il apparaît qu'en parlant de racines ce sont surtout les liens locaux des migrants qui sont en jeu.

Dans le contexte des discussions sur les conséquences culturelles de la migration internationale, les participants ont présenté l'éducation scolaire prolongée et intensifiée sur place comme un moyen d'élargir son horizon qui a l'avantage de faciliter la transformation sociale et d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement tout en préservant la continuité des relations sociales et de l'enracinement local. Pour les enseignants, une scolarisation plus longue peut éviter, au moins à court terme, une émigration de travail ; elle est utile même s'il n'existe pas (encore) sur place d'emplois correspondant aux niveaux de qualification atteints. Non seulement à Dioro, mais aussi dans les entretiens et discussions de groupe à Sagala et en pays dogon, il est apparu que de plus en plus les populations réagissent à la concurrence croissante dans le petit commerce en plaçant leurs espoirs dans la formation scolaire des enfants (même en l'absence de perspectives concrètes d'emploi). Compte tenu de l'augmentation des taux de scolarisation, le problème principal réside dans le nombre important d'élèves qui décrochent des études. Dans le cas des filles, un mariage arrangé par la famille est souvent la raison de l'abandon scolaire ; pour de nombreux garçons et filles, il manque un modèle au sein de leurs familles. En outre, de par le système scolaire centralisé, les élèves sont souvent affectés à une école supérieure éloignée de leur domicile, ce qui pose des problèmes d'hébergement et de restauration. Néanmoins, eu égard aux problèmes que les travailleurs non qualifiés rencontrent durant leur émigration et à leur retour (généralement désiré), l'augmentation du niveau de formation est considérée comme un potentiel de développement encore inexploité.

2.3 Codéveloppement et actions des migrants pour le développement à Kayes

Tandis que les parties antérieures ont surtout mis en relief les dynamiques migratoires internes, révélées dans la recherche pour les régions de Mopti et de Ségou eu égard à la féminisation de la migration, la recherche dans la région de Kayes a mis l'accent sur la migration internationale, en particulier sur la migration vers l'Europe, où Kayes a une fonction de modèle dans les politiques et pratiques du codéveloppement. L'assistance fournie par un animateur local du GRDR (Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural) – une des plus anciennes organisations non gouvernementales actives dans le domaine de la promotion du développement rural par les activités des migrants – a été ici très productive. À travers cette personne ressource, qui est entre autre un membre fondateur de la première station de radio indépendante du Mali,²⁴ nous avons pu découvrir l'imbrication étroite de la société civile locale avec les institutions de la décentralisation ainsi que la profondeur de leur ancrage historique dans les relations transnationales entre la région de Kayes et la France (cf. Daum 1998 ; Daum 1996).²⁵

Historique

Au niveau économique et politique, la région de Kayes se caractérise par les relations spécifiques qu'elle a tissées au fil de l'histoire avec l'ancienne puissance coloniale. Quand, après la 2^e guerre mondiale, il fallait de la main-d'œuvre pour la reconstruction de la France, il s'est formé dans la vallée du fleuve Sénégal – région où se rejoignent les frontières actuelles du Mali, du Sénégal et de la Mauritanie – des réseaux migratoires étendus au sein desquels l'ethnie des Soninkés joue encore aujourd'hui un rôle primordial. Dans un premier temps, la structure de la migration temporaire vers la France était adaptée au rythme de la migration saisonnière qui résulte, chez les Soninkés, d'une combinaison d'agriculture et d'activités commerciales (pendant la saison sèche). Au départ, cette migration, majoritairement masculine, s'effectuait dans le cadre de réseaux de parenté selon un principe circulaire, un migrant étant remplacé au bout d'un ou deux ans par un parent plus jeune. La mobilité étant de plus en plus réduite par les restrictions à l'immigration en France, les individus ont eu tendance à prolonger leur durée de résidence. Malgré tout, entre le Mali, notamment la région de Kayes,

²⁴ La radio rurale de Kayes (RRK) a été créée en 1988 avec l'appui de la coopération italienne au développement.

²⁵ Dans le cadre de l'étude globale, l'étude sur le Mali a été suivie d'une recherche empirique à Montreuil qui a étudié les conditions de la coopération des migrants maliens en France (cf. Sieveking, Fauser 2009, section 5).

et les migrants installés en France, les échanges restent très intenses et les relations transnationales sont continues (Devriendt 2008).

Les relations des migrants avec leurs régions d'origine ne se limitent pas au plan économique (envois réguliers de fonds). Elles se traduisent aussi au niveau des infrastructures (construction de bâtiments prestigieux tels que mosquées et maisons privées, mais aussi puits, écoles, dispensaires, etc.). Les actions collectives des migrants ont entre autre conduit à la création de coopératives agricoles et multifonctionnelles (notamment pour le stockage et la commercialisation de produits alimentaires) et de banques de céréales pour la sécurité alimentaire. Outre les activités de développement menées sur l'initiative des migrants, on a vu naître dans les années 80 des coopérations décentralisées pour le développement entre les régions d'origine et les régions d'accueil des migrants, en exemple le jumelage créé en 1985 entre Montreuil (région Île de France) et Yélimané (région de Kayes).²⁶ Grâce à la politique de décentralisation que le Mali a commencé à mettre officiellement en œuvre dès 1992 (et devenue perceptible pour la population à partir des élections municipales de 1999 ; cf. Lachenmann 2003, 2006), les approches décentralisées de coopération bénéficient de conditions politiques plus favorables. La décentralisation ouvre également de nouvelles possibilités de coopération transnationale. En France, il y a une nouvelle génération d'organisations de migrants qui ne se contentent pas d'effectuer des investissements dans leurs villages d'origine avec leurs propres économies, mais s'efforcent de réaliser des projets en partant d'une planification étendue du développement et en s'appuyant sur des bailleurs de fonds extérieurs.

Coopération décentralisée et relations transnationales : les migrants dans le rôle de l'État ?

PADDY (projet d'appui au développement durable de Yélimané) est jusqu'à présent le projet de coopération transnationale pour le développement le plus prestigieux, et a été lancé par des organisations de migrants maliens à Montreuil. Le projet est financé en grande partie par la FAO et d'autres partenaires internationaux (50 % en tout) ainsi que par le gouvernement malien (18 %), d'autres partenaires maliens (19 %) et des migrants (13 %). Depuis le début officiel du projet en 2004, il se trouve encore dans la première phase de mise en œuvre. Le programme est constitué d'une forte composante Sud-Sud et inclut des projets dans différen-

²⁶ La participation à des mouvements sociaux mondialisés, d'une part, et l'engagement politique des migrants dans le contexte de l'immigration d'autre part, jouent un rôle important tant dans la mise en réseau des structures organisationnelles que dans l'orientation des contenus des associations et initiatives de coopération lancées depuis le début des années 80.

tes sections, entre autre, des initiatives de modernisation agricole avec l'appui technique d'experts vietnamiens. La visite d'une des communes concernées à Yélimané et plusieurs entretiens avec des acteurs du développement local dans la région nous ont indiqués une grande méfiance en ce qui concerne l'utilisation des fonds ainsi que l'implication des partis politiques dans le projet. Alors que les personnes entendues considèrent que les initiatives des migrants dans la région constituent une aide effective pour la totalité de la population locale malgré des inégalités croissantes (voir ci-après), elles craignent que les ressources économiques mobilisées par PADDY ne bénéficient pas à l'ensemble de la population. Selon nos interlocuteurs, à la différence des bailleurs internationaux, les migrants établis en France sont véritablement intéressés au développement de leur région d'origine et font preuve d'un niveau élevé de solidarité et d'altruisme. Aussi, une concertation avec les groupes de migrants de France est-elle désormais incontournable en ce qui concerne l'accès à leurs ressources économiques et la légitimité de la politique locale pour les communes de Kayes. Pour nécessaire qu'elle soit, cette coopération ne fonctionne pas encore bien au niveau communal parce que la plupart des migrants sont encore « trop collés au village » et ne s'identifient pas aux communes créées dans le cadre de la décentralisation. De ce fait, la gestion de l'accroissement des inégalités entre les villages et les familles, pourvus ou non de migrants, constitue un grand défi pour la région.

Il faut retenir ici que dans la région de Kayes, au niveau politique, les relations avec la France, établies par le biais des réseaux migratoires, dominant. De ce fait, les actions de développement impulsées par les migrants d'autres pays d'accueil (comme par exemple, le Congo, l'Angola, le Gabon, la Côte d'Ivoire et la Libye) et la participation financière de ceux-ci à la mise en place des infrastructures locales, à la construction de puits, écoles, centres de santé, etc., qui sont considérables surtout de la part des nombreux migrants au Congo, sont systématiquement négligées et occultées dans les discours sur le développement de la région. Or, au niveau de l'assemblée régionale de Kayes, une coopération avec les groupes de migrants résidant dans d'autres pays de la région subsaharienne existe, bien qu'encore de façon surtout informelle. À ce propos, l'assemblée de Kayes a pris une initiative importante en décidant d'effectuer une collecte systématique de données sur les groupes de migrants en coopération avec ceux-ci dans les différents pays d'accueil. Le recensement des groupes

de migrants installés en France est terminé selon le secrétaire général de l'assemblée, mais il n'est pas prévu de publier ces données:²⁷

Nous on voudrait aussi avoir notre politique régionale en la matière. Le niveau supra fait son travail, a ses données et ses chiffres. Nous on veut aussi avoir nos chiffres, nos données, concernant notre région. C'est sur la base de ces données, ces chiffres, de ces informations, qu'après nous on va rentrer à négocier avec l'État, pour dire voilà notre préoccupation, notre vision, c'est ça. Pour que toutes les questions de migration désormais ne se traitent plus jamais sans nous ! Nous pensons à être des acteurs clés concernant la question de la migration, mais pour pouvoir le défendre, pouvoir le dire il faut avoir des données ! (Secrétaire général de l'assemblée régionale de Kayes, entretien, 1.8.08)

2.4 Retour et réinsertion: expériences des Maliens revenus de France

L'importante influence de la migration dans la vie politique de Kayes repose fortement sur ses effets économiques. Mais à l'égard des efforts de développement impulsés par les migrants en France, les attentes et besoins des parents restés au pays et le désir des émigrés de revenir au pays et de s'y réintégrer, peuvent engendrer des contradictions.

Envois de fonds et transferts financiers

Les attentes à l'égard des migrants en France concernent en premier lieu les fonds financiers que ceux-ci envoient individuellement ou à travers leurs associations au Mali. À Kayes, les efforts pour faciliter ces transferts et investissements sont traités dans le cadre d'une étroite coopération entre diverses formes d'organisation et d'institutions qui sont mises en réseaux transnationales : des associations de développement des migrants, des organisations non gouvernementales ainsi que des instituts de recherche de France (cf. Keita 2007). Le CAMIDE (Centre d'appui à la microfinance et au développement) créé en 1998 et financé initialement par l'AFD (Agence française de développement) est un important exemple. Le CAMIDE a été fondé sur l'initiative de migrants revenus de France et par le regroupement de leurs associations au niveau villageois. Entretemps, le centre, qui collabore avec la BNDA (Banque nationale du développement agricole), est de plus en plus soutenu par de fondations et ONG internationales. Le CAMIDE emploie actuellement 40 personnes en CDI et est présent dans plusieurs communes rurales (Keita, Ourabah 2007, 12). Jusqu'à présent, le centre s'est surtout impliqué dans la création, formalisation et mise en réseau de systèmes

²⁷ Les chiffres concrets indiqués dans l'entretien sont compris entre 80 000 et 90 000 Maliens en France, dont environ 60 000 originaires de la région de Kayes. Ces chiffres sont nettement plus faibles que les chiffres officiels (diffusés par le MMEIA et l'IOM) selon lesquels il y aurait 120 000 Maliens en France (dont environ 40 000 en situation irrégulière, cf. Keita, Ourabah 2007, 90).

de microcrédit sur la base des tontines et caisses d'épargne villageoises traditionnelles. En outre, le CAMIDE vise à faciliter les transferts financiers des migrants vers les régions rurales qui sont souvent isolées et mal desservies par les réseaux de transports. Il s'agit d'intégrer davantage les envois de fonds aux institutions de microcrédit localement établies.

Le versement des retraites aux migrants revenus de France constitue un grand problème dans le domaine des transferts financiers entre la France et le Mali. Lors d'un entretien avec le président du CAMIDE et pendant divers entretiens et discussions de groupe avec des migrants revenus de France on a mentionné la corruption au sein des administrations maliennes, qui rend le versement des retraites tellement difficile que de nombreux migrants revenus au pays avaient pris des dispositions pour toucher leur retraite via la Poste sénégalaise. Entretemps, la Poste sénégalaise a mis fin à cette forme de transfert transnational qui était surtout lucrative pour les intermédiaires, mais se révélait relativement risquée et coûteuse pour les retraités. Cela n'a pas pour autant résolu le problème, qui a même empiré du point de vue des personnes concernées.

Création d'entreprise dans les configurations transnationales

Le versement de la retraite n'est qu'un des obstacles auxquels sont confrontés les Maliens qui reviennent au pays. Un autre obstacle est la difficulté à créer une entreprise qui, en raison de la pénurie d'emplois, est le seul moyen d'obtenir des revenus pour la majorité des migrants qui reviennent dans leurs pays. À cause de la pression sociale et des obligations financières énormes des migrants vis-à-vis de leurs parents, qui entretiennent le flux constant d'envois de fonds pendant la migration, leurs initiatives entrepreneuriales sont souvent condamnées à l'échec après leur retour, malgré leur propre vision et celle des programmes de réinsertion. Par contre, l'exemple d'un migrant de retour de France, membre actif d'une association de migrants de retour, donne des éléments d'analyse concernant les possibilités de planifier et réaliser un projet d'entreprise de manière réaliste et durable. Il montre l'effet positif d'un organe de contrôle socialement légitimé qui peut faire valoir les rationalités économiques des programmes de promotion face aux demandes d'assistance et aux obligations morales qui pèsent sur les migrants au sein des familles. Le migrant en question avait fait appel à l'Organisation internationale des migrations (OIM). Son succès repose sur une stratégie double: discrétion et effet de surprise au sein de la famille suivi par un accompagnement continu de la part de l'OIM :

Dans un premier temps, Ibrahim²⁸ n'a parlé à personne de ses plans de retour définitif au Mali, car sa famille (vivant au Mali et en France), qui avait investi beaucoup d'argent dans son voyage vers l'Europe, n'aurait pas été d'accord. Pendant qu'il était censé passer des vacances prolongées à Kayes, il a mis au point, après de soigneuses recherches sur place, une idée d'affaires qu'il souhaitait réaliser avec l'aide d'un appui au retour. Pour cela, il a demandé à la personne compétente de l'OIM de Bamako de l'accompagner dans son village, situé à proximité de Kayes, pour parler face à face avec le chef de famille et lui expliquer les conditions de l'appui. Par la suite, le collaborateur de l'OIM s'est rendu dans le village à intervalles réguliers pour montrer à la famille que non seulement l'accès d'Ibrahim aux aides, mais aussi son honneur vis-à-vis de l'institution de promotion étaient liés au respect de certaines conditions.

Le cas d'Ibrahim constitue une exception, comme le fait comprendre le président de la FEMAREX (Fédération des Maliens rapatriés et des Maliens de l'extérieur)²⁹ qui considère que très peu de migrants reviennent volontairement d'Europe. Selon lui une grande partie d'entre eux reprennent les chemins de l'émigration dans la sous-région africaine ou vers l'Europe en raison de l'échec de leur réinsertion au Mali:

Cela est très rare qu'ils viennent volontiers - c'est peut-être en Afrique, mais du côté de l'Europe il est très difficile pour un migrant malien de se décider lui seul pour revenir, parce qu'il part avec des moyens énormes pour arriver en Europe, donc il est très difficile de décider en soi même de venir au Mali volontiers tant qu'il n'a pas le soutien d'une structure financière [...] Il est très rare de rencontrer aujourd'hui un Malien qui est retourné et qui a réussi, et qui peut vous dire que lui il est venu, soit volontiers, soit rapatrié, mais aujourd'hui, il a quelque chose avec lui qu'il peut déclarer comme réussite. Beaucoup de Maliens qui sont venus sont dans des plantations, d'autres repartent en Europe ! Il y a des Maliens qui viennent deux, trois ou quatre fois, qui rentrent en Europe, ils sont rapatriés en 2006, ils repartent dans la même année ou l'année suivante, ils reviennent, ils repartent, ils reviennent, ils repartent. (FAMAREX, entretien, 10.07.08)

Pour les migrants de retour, le soutien financier que leurs parents attendent d'eux n'est pas seulement une charge, c'est aussi une source de prestige et de capital social qui peut donner accès à d'autres ressources, comme par exemple, une main-d'œuvre bon marché au sein de réseaux parentaux, des avantages sur le marché du mariage ou pour l'attribution de postes politiques (voir ci-dessus). On note que le capital social est ancré et intégré localement, qu'il s'exprime notamment par des obligations et des attentes réciproques et qu'il ne peut pas être transposé aisément d'un contexte à un autre ou être converti dans une « monnaie » universelle (Faist 2000, 28).

²⁸ Nom rendu anonyme.

²⁹ Le président actuel et membre fondateur de la FAMAREX est lui-même un migrant revenu du Gabon qui recrutait spécifiquement des enseignants du Mali dans les années 80. Le Gabon est le seul pays d'accueil de la sous-région qui ait fait venir des migrants maliens de manière régulière avec des contrats de travail dans le cadre d'une initiative nationale coordonnée.

Ressources humaines et attachements locaux

La difficulté à transposer des expériences des migrants et faire valoir leur « capital humain » indépendamment des attachements locaux, apparaît dans le cas de Somankidi-Coura (Nouveau Somankidi), village fondé par un groupe de migrants de retour de la France. Ce groupe de migrants originaires de différents pays de l'Afrique, qui se sont connus en tant que militants anticolonialistes dans l'Association Culturelle des Travailleurs Africains en France, était fortement motivé en termes de développement quand il a quitté la France en 1976, après la première sécheresse sahélienne. Le président de la République de l'époque, Moussa Traoré, leur avait attribué un terrain situé à proximité de Kayes et voisinant le village de Somankidi où ils fondèrent la Coopérative Agricole Multifonctionnelle de Somankidi-Coura. Jusqu'à ce jour les membres fondateurs restés sur place sont attachés à leurs ambitions de développement rural et les traduisent par leur engagement politique tant au niveau régional que national (dans le cadre de fédérations de coopératives, d'organisations paysannes, de la chambre d'agriculture, des partis politiques, des associations féminines ainsi que dans le cadre de la radio rurale de la région Kayes) ainsi que par leur implication dans la politique de décentralisation. L'expérience de Somankidi-Coura est connue à l'échelon suprarégional et international (cf. Daum 1998, 7). Cependant le leader intellectuel et moral du groupe et (entre autre) président de la coopérative souligne que, malgré sa notoriété, le projet Somankidi-Coura a échoué au niveau local du point de vue économique. Selon lui, un problème fondamental réside dans les relations avec le « village mère » de Somankidi qui a montré, dès le départ, une attitude hostile et méfiante vis-à-vis de la coopérative. Étant considérés comme étrangers, les paysans de Somankidi-Coura sont confrontés depuis 30 ans à des problèmes liés aux droits d'utilisation du sol. Leurs initiatives novatrices se sont heurtées au refus de coopération et de solidarité de la part des « autochtones » (cf. Geschiere, Nyamnjoh 2000). Rétrospectivement, le président de la coopérative disait qu'il n'avait qu'un regret : ne pas être rentré dans son village d'origine.

Par contre, d'autres exemples de migrants de retour montrent que l'introduction d'innovations est beaucoup plus facile si elle ne touche pas les droits du sol et les liens à la terre. Ceci est illustré par le cas de certains migrants qui ont acquis une qualification d'artisan ou de mécanicien et se sont ensuite mis à leur compte en fournissant des services dans le domaine agricole qui démontre des possibilités d'introduire des innovations sans renoncer au profit individuel. Ainsi l'exemple d'un migrant retourné de France qui a mis à profit les connaissances techniques acquises durant la migration ainsi que le prestige qui s'y rattache a pu créer une entreprise artisanale qui est devenue un centre de formation connu par-delà les limites de la région. Pourtant, étant issu d'une famille noble, il n'aurait pas dû

travailler dans la profession de forgeron, considérée comme inférieure et inacceptable par rapport à son statut social.

3. Récapitulation des résultats et conclusions

La recherche a fait ressortir que les processus locaux de développement subissent l'influence de dynamiques migratoires internes et internationales dont l'imbrication n'est pas encore prise en compte dans la discussion générale. L'étude examine les potentiels et les problèmes que les différents acteurs (au niveau national, régional et local) associent à la migration et met en relief les thèmes qui sont considérés comme les plus pertinents pour le lien entre migration et développement. La recherche empirique menée au Mali s'est concentrée, d'une part, sur les approches nationales de valorisation de la migration pour le développement et, d'autre part, sur les motivations et types de migration dans la perspective des acteurs locaux. En outre, le thème du retour et de la réinsertion constitue un thème transversal touchant non seulement aux considérations économiques mais aussi aux dimensions socioculturelles et morales.

À Bamako, la recherche sur les approches nationales s'est concentrée sur les perspectives du MMEIA, responsable des questions de migration à l'échelon international, et dont relève le CIGEM. Actuellement, la migration est un thème particulièrement sensible en raison de la pression que la France et l'Union européenne exercent pour contenir les migrations. Un grand nombre d'acteurs de la société civile, en particulier les organisations de migrants de retour au Mali, considèrent que le CIGEM est un instrument de lutte contre la migration. Par contre, il est apparu que le gouvernement en attend un appui concernant certaines préoccupations nationales (migration régulière vers l'Europe, mesures de soutien pour les migrants de retour) qui ne sont pas forcément dans l'intérêt des autres partenaires participant au CIGEM (Union européenne, France, Espagne). Nous avons cependant pu constater un intérêt commun dans le domaine de la promotion de la recherche pour améliorer la disponibilité de données concernant les migrations au Mali et dans la région. Mais comme le centre n'offre guère la perspective d'une promotion durable de la recherche, il est encore difficile de dire dans quelle mesure les organismes nationaux peuvent y être intégrés et ainsi renforcés.

→ Il est urgent de renforcer durablement le développement d'organismes maliens de recherche académique. À ce titre, les infrastructures académiques pourraient bénéficier d'une intégration formelle des initiatives internationales existantes. Pour le moment, la coopération internationale du Mali en matière de recherche se caractérise par des relations étroites avec

la France. L'institut Point Sud de Bamako qui est en réseau avec l'université de Francfort et en cours de réactivation grâce à une aide de la DFG, pourrait être un point de départ pour l'Allemagne sur le chemin d'internationaliser la recherche et intensifier les échanges entre la recherche académique et la pratique du développement au Mali.

→ Comme l'Allemagne n'est pas un pays où immigrer un grand nombre de Maliens et qu'elle jouit d'une bonne réputation en raison d'une coopération au développement de longue date, son engagement dans le cadre du CIGEM ne serait pas politiquement aussi chargé que celui de la France et de l'Espagne. La coopération allemande au développement pourrait utiliser cette position, pour encourager une internationalisation des activités de recherche par un renforcement de capacités des institutions gouvernementales concernées.

→ En raison de sa forte présence dans le domaine de la décentralisation, la coopération allemande au développement pourrait contribuer à une compréhension approfondie des phénomènes migratoires et modes de mobilité locales, car on manque actuellement de connaissances en sciences sociales fondées empiriquement sur ce domaine.

Les différents niveaux des autorités gouvernementales maliennes ont des perspectives divergentes en ce qui concerne la perception et la gestion de la migration dans les régions étudiées. Ainsi, en ce qui concerne les régions de Mopti et Ségou, la migration féminine, surtout interne est placée au premier plan. À Sikasso en revanche, la réinsertion des rapatriés de Côte d'Ivoire, et la pénurie d'emplois dans l'agriculture semblent être les principaux problèmes avant l'émigration. À Kayes il est surtout question de la migration internationale et des dynamiques transnationales de développement qui s'y rapportent. Alors qu'au niveau local et national, l'exode rural est vu comme globalement défavorable au processus de développement, la coopération transnationale, telle qu'elle est pratiquée à Kayes, met en avant le potentiel économique des migrants et leur effet positif sur le développement local et national. Néanmoins les différentes dynamiques migratoires (internes et internationales) mettent en évidence des inégalités socio-économiques croissantes, que les représentants des autorités au niveau régional et local n'omettent pas de thématiser.

→ Une décentralisation du CIGEM faciliterait la recherche sur la migration dans la région et serait bénéfique à l'accomplissement des autres missions officielles du centre, telles que l'information sur les risques de la migration irrégulière, l'appui aux migrants revenant volontairement ou non dans leurs pays ou la mobilisation de la diaspora pour le développement qui existe surtout en raison des liens locales.

Les discours sur le lien entre migration et développement sont caractérisés par certaines incohérences et contradictions. Ainsi, au niveau des discours sur le développement local, la

notion de migration est plutôt connotée négativement et met l'accent sur le phénomène de l'exode rural (interne) et des insécurités liés aux migrations hors du cadre du travail agricole saisonnier. Avec la restriction des mouvements transfrontaliers, des formes de mobilité internationale acquièrent de plus en plus le statut de migration irrégulière. Cependant, les discours officiels sur les dangers liés à la migration irrégulière ne tiennent guère compte des perspectives locales qui regardent la mobilité translocale comme un élément central dans les stratégies diversifiées destinées à assurer la subsistance des familles et des communautés villageoises.

Toutefois cela ne se produit pas de manière uniforme. Dans la perspective des acteurs locaux ce sont surtout des distinctions selon le genre qui sont mis en avant. L'augmentation de la migration féminine (qui est majoritairement une migration interne de la campagne vers la ville) est vue comme une menace pesant particulièrement lourd sur la vie sociale des communautés rurales et leurs perspectives de développement. Cette vision s'exprime dans des initiatives locales de contrôle et de régulation de l'émigration féminine qu'on ne trouve guère dans le cas des migrations des hommes. Comme ailleurs dans la sous-région, la « recherche du trousseau » est le motif principal légitimant les nouvelles formes de migrations féminines, illustrées par l'exemple des jeunes femmes et filles de la campagne travaillant comme employées de maison en ville plutôt que comme auparavant, dans le petit commerce translocal ou le travail agricole saisonnier.

→ Eu égard à la féminisation de la migration, les rapports de force et formes d'inégalité sociale résultant des nouvelles circonstances risquent de contrecarrer la promotion des droits des femmes et de l'égalité des genres. Comme ces transformations ne provoquent pas seulement des conflits entre femmes et hommes mais aussi entre les générations, ce thème pourrait être traité avec l'approche du dialogue intergénérationnel.

→ Comme la migration est un thème qui est généralement considéré comme très important par la population locale (dans les communautés villageoises et en environnement urbain), il semble prometteur de le traiter à un niveau décentralisé et avec des méthodes participatives en collaboration avec des organisations de la société civile et groupements locaux qui ont parfois déjà pris des initiatives visant à réguler la mobilité.

Les fortes dynamiques internes, campagne-campagne ou campagne-ville, ainsi que la migration intrarégionale offrent une marge de manœuvre permettant de renforcer le potentiel de développement de la migration par rapport au retour et la réinsertion. Cela concerne surtout les formes de mobilité translocale qui contribuent à une intensification des dynamiques migratoires, mais peuvent aussi améliorer les conditions de retour des migrants,

comme montrent les évaluations du PRBP à Bandiagara. Il faut toutefois noter que ce n'est pas l'exode rural en soi qui est perçu comme un problème nouveau, mais la féminisation croissante de la migration et la désagrégation du cadre de la migration saisonnière (due entre autres au changement climatique et à la raréfaction des ressources naturelles). Ceci a créé de nouvelles incertitudes qui mettent en cause la migration en tant que stratégie de sécurité sociale. Plus les migrants subissent la pression sociale et financière, plus leur retour devient imprévisible. La pénurie d'emplois dans l'espace rural renforce la diversification des modèles de mobilité et des destinations de migration (qui se trouvent en majeure partie dans l'espace ouest- et centrafricain, mais aussi en Europe, Amérique du Nord, Asie et dans la région du Golfe). La migration internationale crée de nouvelles inégalités dans les régions d'origine, puisque tous n'accèdent pas aux envois de fonds des migrants de la même manière.

Face à cela, les communautés villageoises et les communes engagent des efforts collectifs pour exploiter de nouveaux potentiels de développement par le biais de l'éducation. Outre l'enclavement physique d'un grand nombre de villages et communes dans l'espace rural, dû à l'insuffisance des infrastructures, les acteurs locaux déplorent « l'enclavement mental » dû à une éducation scolaire insuffisante considérée comme un obstacle majeur au développement local. Comme souvent la scolarisation des enfants ne peut se faire sur place, un minimum de mobilité est donc indispensable. Or, ceci nécessite des ressources (par exemple pour l'hébergement et de la restauration des enfants) qui sont généralement très limitées. Ce problème est aggravé par le système national centralisé déterminant le placement des élèves au niveau des établissements secondaires. Considérée comme un moyen de rester dans l'espace rural, la formation professionnelle des jeunes dans leur milieu constitue un important défi que la politique nationale doit relever. Ici se pose la question des possibilités de promotion d'une urbanisation décentralisée.

→ Pour créer des perspectives d'emplois dans l'espace rural, il faudrait, d'une part, envisager des actions éducatives (appropriées) pour réduire le taux d'abandon scolaire prématuré. D'autre part, il faudrait rechercher des possibilités de développement rural passant par une agriculture adaptée améliorée et la promotion des métiers connexes à l'agriculture et du travail indépendant (par exemple dans l'artisanat ou la protection des ressources naturelles) – conformément à la stratégie actuelle de la politique allemande du développement. Comme points de départ déjà discernables on peut citer le programme d'appui à la formation professionnelle des jeunes dans l'espace rural soutenu par la coopération allemande et l'Union européenne dans le cadre de la promotion intersectorielle des métiers agricoles (PRIMA) et le projet de partenariat entre la chambre des métiers de Cologne et celles

du Mali (Projet d'appui aux artisans coopération Mali – Allemagne : PAMA), qui est soutenu par le BMZ.

→ Eu égard aux perspectives de mobilité sociale liés à la migration, il paraît nécessaire de rendre des éléments culturels du mode de vie urbain intégrables au mode de vie rural pour stabiliser les formes de mobilité translocale et le cadre de la migration campagne-ville dans son ensemble. Dans ce but, il est possible de recourir au potentiel d'une ruralité dynamique et de pratiques culturelles locales créatives et favorables à l'innovation, pratiques que l'on pourrait encourager d'avantage par l'accès à de nouveaux médias et l'appui à des stations de radio locales.

L'exemple de la région de Kayes montre que le processus de décentralisation est perçu à la fois comme une chance et comme un défi eu égard au potentiel de la migration pour le développement. D'un côté, les migrants ont lancé la coopération transnationale qui est conçue comme une « décentralisation avant la décentralisation ». D'un autre côté, ils font parfois encore obstacle aux processus décisionnels au niveau communal, car les associations de migrants maliens à l'étranger sont généralement plus organisées au niveau villageois qu'au niveau communal. D'ailleurs, en matière de développement, la marge d'action des migrants est conditionnée non seulement par les ressources économiques qu'ils sont capables de mobiliser mais aussi par leur capital social et symbolique ainsi que de la confiance qu'on accorde à leurs initiatives. Cet aspect ressort dans la comparaison des cas de Yélimané et Somankidi-Coura. Dans le cas du projet PADDY la méfiance de la population locale se rapporte à la répartition solidaire et équitable des fonds du projet dans un but d'utilité publique. Dans le cas de la coopérative à Somankidi-Coura le problème se pose au niveau de la coopération avec les communautés voisines. Le transfert du capital humain acquis durant la migration s'effectue ici plutôt au niveau régional, national et transnational (notamment échanges avec des organisations paysannes de pays voisins et mouvements sociaux internationales) qu'au niveau local.

On peut constater que les migrants de retour font face à des conditions qui rendent une réinsertion très difficile, car ils subissent la pression financière, les attentes des familles, et sont généralement handicapés par une formation professionnelle et une éducation scolaire insuffisantes. Souvent, les migrants de retour sont actifs dans le petit commerce où les possibilités de gain se réduisent constamment en raison d'une concurrence accrue. Néanmoins, dans ce domaine, la transposition des connaissances et expériences acquises durant la migration semble plus facile que dans le domaine des techniques agricoles.

En ce qui concerne les transferts de fonds effectués dans le cadre des réseaux migratoires transnationaux, la recherche empirique montre qu'elles contribuent aussi à la croissance des inégalités dans le contexte d'origine. L'écart social entre les familles qui ont des migrants outre-mer et celles qui n'en ont pas, apparaît nettement dans la région de Kayes. Comment ces nouvelles formes d'inégalité vont évoluer au cours de l'actuelle crise économique et financière globale n'est pas évidente. Bien que le Rapport sur le développement dans le monde 2009 publié par la Banque mondiale souligne que la mobilité est nécessaire à la croissance économique et préconise que l'on s'accommode de l'inégalité géographique croissante qui en résulte, cela va à l'encontre des approches du développement qui visent davantage à assurer la durabilité (notamment écologique) et la cohésion sociale dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

→ Au sens de la présente étude, il serait important de rechercher des moyens permettant de relever les contradictions qui se reflètent dans les discours concernant le lien entre développement et migration reproduits par des institutions et des acteurs aux différents niveaux sociaux. Il convient d'étudier concrètement les correspondances entre motivations de la migration, formes de mobilité et processus de développement relatifs aux contextes donnés. Certains programmes existants de la coopération allemande au développement constituent de bons points de départ pour traiter ces questions, en particulier dans le cadre du PACT (Programme d'appui des collectivités territoriales). Ainsi la démarche Gestion Rentable des Foires et Marchés pourrait donner des points de référence importants pour analyser les transformations actuelles des modes de mobilité translocale et transnationale en relation avec les processus de développement local.

→ Pour mieux tenir compte de la migration dans la planification du développement (notamment dans les stratégies de réduction de la pauvreté), il est urgent d'analyser l'interdépendance des différentes formes et dynamiques de migration sans négliger le poids relatif de la migration malienne dans d'autres pays africains et les expériences de Maliens retournés de pays non européens. En plus la présente étude fournit des arguments suggérant que la politique allemande du développement ne devrait pas traiter le thème de la migration vers l'Europe provenant d'Afrique de l'Ouest séparément des formes de migration internes et intrarégionales.

De facto, la migration internationale en Afrique occidentale continue à s'effectuer surtout à l'intérieur de la sous-région. Il ne faut donc pas sous-estimer le risque de déstabilisation politique dans la région. La recherche empirique a indiquée l'importance (durable) de formes de migration qui ont été conditionnées dans une large mesure par des conflits (passés ou présents) comme le montre la migration du Mali vers la Côte d'Ivoire ou le Congo et l'Angola,

dont on n'a guère encore de documentation et de chiffres fiables. L'espace migratoire du Sahara se caractérise lui aussi par une mobilité modelée par une longue histoire qui suscite de plus en plus d'intérêt au niveau international en raison de l'imbrication croissante avec des réseaux de passeur illégaux et terroristes, mais sur lesquels on possède aussi, peu de d'informations chiffrées.

→ Il nous semble urgent de renforcer la recherche sur les formes de migration à l'intérieur de l'Afrique pour mieux comprendre les différentes voies qui s'ouvrent aux personnes désireuses d'émigrer vers l'Europe et pouvoir estimer quelles marges d'action et possibilités de régulation existent.

Les formes de migration et de mobilité qui évoluent actuellement en Afrique reflètent des changements structurels à l'œuvre dans les sociétés ouest-africaines qui se caractérisent par une tendance à l'aggravation des inégalités. Il en résulte des questions concernant la paix sociale et la stabilité économique et politique que la coopération allemande pour le développement pourrait approfondir plus particulièrement, dans l'intérêt des gouvernements des pays partenaires.

→ La présente étude plaide donc pour un renforcement du débat public sur les relations entre migration et développement, non seulement eu égard aux transferts économiques, mais aussi dans l'optique des processus globaux de transformation sociale.

Annexe : Plan de recherche et guide d'entretien pour le Mali

Plan de recherche / Mali :

Suivant une approche à plusieurs plans, la recherche abordera les niveaux micro et méso dans différentes régions ainsi qu'au niveau national de gouvernements et d'institutions de développement internationales. Les acteurs et institutions étant inclus par des entretiens formels et informels, discussions en *focus group* et la collecte des données feront partis de :

- Institutions du gouvernement malien
- Organisations internationales de développement
- Partenaires locaux de la coopération de développement allemande, constitués par des organisations formelles de la société civile, associations économiques et professionnelles, ou fédérations (dans le secteur privé, la santé, l'agriculture, l'éducation, les structures d'autorité traditionnelles)
- La population locale, les organisations et groupes informels, ainsi que les individus représentant des perspectives différentes sur la migration, illustrant des différents types de migration les (*focus groups* visés incluent : jeunes, femmes, paysans, étudiants, migrants potentiels et retournés)

Guide d'entretien pour :

Représentants des organisations de développement, partenaires et d'institutions formelles :

- Est-ce que la migration représente un sujet / un problème pour vous / votre organisation ? À quels aspects de la migration êtes-vous confrontés ?
- Est-ce que la migration / mobilité est un facteur important pour le développement ? Comment percevez-vous les aspects positifs/ négatifs de la migration ?
- Est-ce que la coopération au développement devrait s'attaquer au sujet de la migration ? Comment ?

Individus :

- De votre point de vue, en quoi consiste une bonne forme de travail ou d'emploi, quelles en sont les caractéristiques ?
- De quoi avez-vous besoin pour atteindre cela ? D'où / de la part de qui pouvez-vous recevoir du support ? Quelles sont les difficultés que vous envisagez ?
- Pour atteindre ce que vous souhaitez, est-il mieux de migrer ou de rester où vous êtes ?
- Si vous avez l'intention de migrer, quelle est votre destination ? Comment choisissez-vous la destination et comment pouvez-vous poursuivre les ressources nécessaires pour y arriver ? Qui peut vous aider ?
- Avez-vous déjà des expériences concernant la migration ?
- Si vous avez l'intention de partir et revenir, comment préparez-vous votre retour ?
- Qu'est-ce que vous savez des gens qui étaient partis à l'étranger ? Est-ce que vous avez des parents ou des amis qui ont quitté le Mali ? Où sont-ils ? Qu'est-ce que vous savez des migrants qui sont revenus ?

Focus groups :

- De votre point de vue, en quoi consiste une bonne forme de travail ou d'emploi, quelles en sont les caractéristiques ?
- De quoi avez-vous besoin pour atteindre cela ? D'où / de la part de qui pouvez-vous recevoir du soutien ? Quelles sont les difficultés que vous envisagez ?
- Pour atteindre ce que vous souhaitez, est-il mieux de migrer ou de rester où vous êtes ?
- De quoi avez-vous besoin pour être capable de prendre une bonne décision pour votre avenir ?
- Qu'est-ce que vous savez sur la migration ? Quels sont les aspects positifs/ positifs ?
- Qu'est-ce que le gouvernement malien / la coopération de développement pourraient faire pour aider les gens à prendre une décision qui est bonne pour leur propre avenir ainsi que pour le futur de leur pays ?

Bibliographie

Betke, Dirk 2006 : *Mainstreaming Participation. Mali. Die Macht kehrt zurück aufs Land - Gemeinden als Arenen für Partizipation und Gute Regierungsführung*, Eschborn : GTZ, Sektorvorhaben Mainstreaming Participation

Boesen, Elisabeth, Marfaing, Laurence (eds.) 2007: *Les nouveaux urbains dans l'espace Sahara-Sahel. Un cosmopolitisme par le bas*, Paris: Karthala

Daum, Christophe 1996 : *Associations de L'immigration, sociétés villageoises : pouvoirs et transformations; (le cas des associations des immigrants maliens du cercle de Kayes en France)*,

Daum, Christophe 1998 : *Les associations de Maliens en France : migrations, développement et citoyenneté*, Paris : Karthala

de Haas, Hein 2008 : *Irregular Migration from West Africa to the Maghreb and the European Union : An Overview of Recent Trends*, Geneva : IOM
(http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/serial_publications/MRS-32_EN.pdf)

Devriendt, Arthur 2008 : *Les Maliens de Montreuil, des "Quêteurs de Passerelles"*, Mémoire de Master I de Géographie sous la direction de Gabriel Dupuy, Université Paris I Panthéon – Sorbonne, année 2007/2008 (<http://www.scribd.com/doc/3983097/Les-Maliens-de-Montreuil-des-queteurs-de-passerelles>)

Diawara, Mamadou 2005: *L'Office du Niger ou la génération d'un univers sur-moderne (1920-2000)*, in: Issiaka Mandé, Blandine Stefanson (eds.): *Les historiens africains et la mondialisation*, Paris: Karthala

Dougnon, Isaie 2007 : *Travail de Blanc, travail de Noir. La migration des paysans dogon vers l'Office du Niger et au Ghana (1910-1980)*, Paris: Karthala

Elwert, Georg, Evers, Hans-Dieter, Wilkens, Werner 1983 : *Die Suche nach Sicherheit: Kombinierte Produktionsformen im sogenannten Informellen Sektor*, in : *Zeitschrift für Soziologie*, Vol. 12, No. 4, pp. 281-296

Faist, Thomas 2000 : The volume and dynamics of international migration and transnational social spaces, Oxford : Clarendon Press

Geschiere, Peter, Nyamnjoh, Francis 2000 : Capitalism and Autochthony : The Seesaw of Mobility and Belonging, in : Public Culture, Vol. 12, No. 2, pp. 423-452

GTZ 1986 : Landwirtschaftliche Beratung im Dogonland, in : Länderheft Mali "Aus der Arbeit der GTZ", Vol. 1/86, pp. 9-11

Keita, Alou, Ourabah, Adel 2007 : Mobilisation de l'épargne des migrants au sein d'une institution de microfinance au Mali : Articulation entre migration, microfinance et développement (Mémoire présenté en vue de l'obtention du Master Acteur du Développement Rural et du Diplôme d'Ingénieur Spécialisé en Agronomie Tropicale), Centre national d'études agronomiques des régions chaudes

Keita, Seydou 2000 : Migrations internationales et mobilisation des ressources : Une étude du Haut Conseil des Maliens de l'extérieur. Mémoire de D.E.A, Bamako : Université du Mali - Institut supérieur de formation et de recherche appliquée

Lachenmann, Gudrun 1988 : Development Policy and Survival Strategies in the Zone La Custré in Mali, in: Anton Jansen et al. (eds.) : Sociologia Ruralis, Vol. XXVIII No. 2/3, Assen: Van Gorcum, pp. 182-198

Lachenmann, Gudrun 2003: Savoir local, étatique et développementaliste: quelle interaction entre décentralisation et société civile? Working Paper No. 343, Sociology of Development Research Centre, University of Bielefeld

Lachenmann, Gudrun 2006: Decentralisation and Civil Society: Negotiating Local Development in West Africa. Working Paper no. 358, Bielefeld: Faculty of Sociology, Transnationalisation and Development Research Center ([http://www.uni-bielefeld.de/\(de\)/tdrc/ag_soanth/publications/working_papers/WP358.pdf](http://www.uni-bielefeld.de/(de)/tdrc/ag_soanth/publications/working_papers/WP358.pdf))

Marfaing, Laurence, Wippel, Steffen (eds.) 2004: Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation, Paris: Karthala - ZMO

Marfaing, Laurence, Hein, Wolfgang 2008 : Das EU_Einwanderungsabkommen - kein Ende der illegalen Migration aus Afrika. GIGA Focus, No. 8, Hamburg : German Institute of Global and Area Studies (www.giga-hamburg.de/giga-focus)

Sieveking, Nadine 2007 : "'We don't want equality, we want to be given our rights' : Muslim women negotiating global development concepts in Senegal", in : *Afrika Spectrum*, Vol. 1, pp. 29-48

Sieveking, Nadine, Fauser, Margit 2009: *Migrationsdynamiken und Entwicklung in Westafrika: Untersuchungen zur entwicklungspolitischen Bedeutung von Migration und Mobilität in Ghana und Mali*, unveröff. Studie im Auftrag des Bundesministeriums für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ), Bielefeld: COMCAD

Wiedemann, Charlotte 2009a : Die kleinen Münzen der Partizipation. Bürger sein in Afrika, in: *Le Monde diplomatique*, 13.2.2009 (<http://www.monde-diplomatique.de/pm/2009/02/13.mondeText.artikel,a0063.idx,13>)

Wiedemann, Charlotte 2009b : Mythen der Migration, in : *Le Monde diplomatique*, 12.06.2009 (<http://www.monde-diplomatique.de/pm/2009/06/12.mondeText1.artikel,a0048.idx,13>)